



DISTRICT DU VAL-D'OISE DE FOOTBALL

TERRE DE JEU & D'ÉQUILIBRE

95 Foot Officiel

Sommaire

Pages 2 à 3
Commission Statuts & Règlements

Pages 4 à 11
Commission Départementale du Calendrier & Organisation des Compétitions

Pages 12 à 18
Commission Organisation des Coupes

Pages 19 à 47
Commission Départementale Football d'Animation

Pages 48 à 50
Commission CDIF

Pages 51
Commission des Terrains & Installations Sportives

Pages 52 à 58
Commission Futsal



2022 serait-il un millésime hors norme, à en croire les chiffres : Oui !

Le football val-d'oisien a encore gagné près de 1000 licenciés et battu ainsi son record historique pour atteindre **37015** licenciés.



Les U 18 du RC Argenteuil (Régionale 2) ont déjoué tous les pronostics, ce dimanche, en éliminant Montfermeil, pensionnaire du championnat National U19, en trente-deuxièmes de finale de la Coupe Gambardella-Crédit Agricole.

Cette qualification a été obtenue au terme d'un haletant suspens, lors de la fatidique séance de tirs au but. Séance remportée 7 tirs à 6, à la plus grande joie de plusieurs centaines de supporters venus les encourager.

Après la qualification d'Argenteuil FC en milieu de semaine lors des finales parisiennes de la Coupe Nationale Futsal, c'était au tour de Garges Djibson de rentrer dans cette compétition sur le parquet de Vecteur Sport Mantes Limay.

Nous aurons donc 2 représentants pour le premier tour fédéral.



Crédit Mutuel



EAGLES



N° 579 Édition du 14 Janvier 2022



STATUTS ET RÈGLEMENTS

REUNION DU 10 JANVIER 2022

Présents : MM FAUGERON - LETELLIER- BAILLEZ

Assiste : M ATEMENGUE

Excusés : MM BROGNARA - ANDRIEU

INFORMATIONS

La commission informe que toutes les décisions en première instance sont susceptibles d'appel devant le comité d'Appel Chargé des Affaires Courantes dans les conditions de forme, de délai et de droit, prévues à l'article 31 du Règlement Sportif du District du Val d'Oise de Football.

RESERVE

DE ENT MERY MERIEL BESSANCOURT

Match n°24231281 du 19 DECEMBRE 2021 COUPE DU COMITE ANCIENS ENT. MERY MERIEL BESSANCOURT / PORTUGAIS DE PERSAN

FRAIS DE DOSSIER : 43,50 € ENT. MERY MERIEL BESSANCOURT (réserve)

Réserve du club de **ENT. MERY MERIEL BESSANCOURT** confirmée le 19 décembre 2021 sur la participation de l'ensemble de l'équipe de **PORTUGAIS DE PERSAN**, ces joueurs sont susceptibles d'avoir participé au dernier match de l'équipe supérieure de **PORTUGAIS DE PERSAN** alors que celle-ci ne joue pas ce jour ou dans les 24h.

En effet, l'article 7.9.1 du Règlement sportif du DVOF dispose qu'un joueur ne peut pas participer à un match de compétition de Ligue ou de District, dans une équipe inférieure de son Club, s'il a effectivement joué lors de la dernière rencontre officielle disputée par l'une des équipes supérieures lorsque celle-ci ne joue pas un match officiel le même jour ou le lendemain.

En l'espèce aucun joueur de l'équipe supérieure du club de **PORTUGAIS DE PERSAN** n'a participé à cette rencontre,

Donc, réserve recevable en la forme non fondée,

Match de référence : MAGNY EN VEXIN / PORTUGAIS DE PERSAN US 03 ANCIENS D2/A du 21/11/2021

La commission dit résultat acquis sur le terrain confirmé.



DE CERGY PONTOISE FC

Match n°24231059 du 18 DECEMBRE 2021 COUPE DU COMITE U14 PERSAN US 03 2 / CERGY PONTOISE FC 2

FRAIS DE DOSSIER : 43,50 € CERGY PONTOISE FC (réserve)

Réserve du club de **CERGY-PONTOISE** confirmée le 19 décembre 2021 sur la participation de l'ensemble de l'équipe de **PERSAN US 03 2**, ces joueurs sont susceptibles d'avoir participé au dernier match de l'équipe supérieure de **PERSAN US 03** alors que celle-ci ne joue pas ce jour ou dans les 24h.

En effet, l'article 7.9.1 du Règlement sportif du DVOF dispose qu'un joueur ne peut pas participer à un match de compétition de Ligue ou de District, dans une équipe inférieure de son Club, s'il a effectivement joué lors de la dernière rencontre officielle disputée par l'une des équipes supérieures lorsque celle-ci ne joue pas un match officiel le même jour ou le lendemain.

En l'espèce aucun joueur de l'équipe supérieure du club de **PERSAN US 03 2** n'a participé à cette rencontre,

Donc, réserve recevable en la forme non fondée

Match de référence : ST PRIX / PERSAN US 03 U14 D2/B du 11/12/2021

La commission dit résultat acquis sur le terrain confirmé.

EVOCATION

DE ERMONT AS

Match n°23488984 du 05 DECEMBRE 2021 U18 D1 B FRANCONVILLE FC / ERMONT AS

FRAIS DE DOSSIER : 43,50 € ERMONT AS (évocation)

La commission demande au secrétariat d'interroger le club de **FRANCONVILLE FC** sur la présence et la participation du joueur **BOUSSEKINE Mehdi licence 2546420651** à la rencontre citée ci-dessus.
Le joueur **BOUSSEKINE Mehdi licence 2546420651** est susceptible d'être en état de suspension.

Réponse impérative avant le 17/01/2022 avant 12h00

RECLAMATION

DE COSMO TAVERNY

Match n°23466961 du 19 DECEMBRE SENIORS D2/A COSMO TAVERNY / FCM GARGES

FRAIS DE DOSSIER : 43,50 € COSMO TAVERNY (réclamation)

La commission demande au secrétariat d'interroger l'arbitre **M. SOUVRAY FADY** de la rencontre sur la présence et la participation **des joueurs N°2 N°4 N°7** du club du **GARGES FCM** qui ne sont pas inscrits sur la feuille de match.

Réponse impérative avant le 17/01/2022 avant 12h00



COMMISSION DÉPARTEMENTALE DU CALENDRIER ET ORGANISATION DES COMPÉTITIONS

RÉUNION RESTREINTE DU 11 janvier 2022

Présents : MM. Pezière - Sabaté

Assiste : M. Podan Mavounzy (Comité)

Excusés : Mme Sylvestre, MM. N'Diaye - Sénégal – Traon

INFORMATIONS IMPORTANTES (SAISON 2021/2022)

Nous vous rappelons que tous les courriers adressés à la commission doivent l'être sur du papier à l'entête du club, sinon le courrier ne sera pas traité.

RAPPEL

Seuls les mails envoyés par le biais de la messagerie officielle attribuée à chaque club seront traités. Tout mail envoyé à la Commission avec une adresse privée ne sera pas traité

ATTENTION :

ART. 10.2 du RS du DVOF Si pour une raison quelconque, un club fait une demande de dérogation, celle-ci doit obligatoirement être accompagnée de l'accord écrit de l'adversaire et parvenir au DVOF au plus tard la veille du jour de la réunion (le mardi) de la Commission compétente précédant la date du match.

Pour toute demande de dérogation concernant horaires et dates de match, les clubs sont invités à utiliser l'application disponible sur Footclubs pour avoir la validation de la part des clubs adverses. Aucune demande par mail ne sera prise en compte par la Commission.

ATTENTION : CHAMPIONNAT U16 D3 Poule C La journée du 12/09/2021 est reportée au 30/01/2022

RETOUR COMMISSION DE DISCIPLINE DU 23/11/2021

OL MONTIGNY

À la suite du PV de la Commission de Discipline du 23/11/2021, la Commission décide :

*7 mois de matches à huis clos du terrain de Montigny U16 D3 Poule B à dater du 29 novembre 2021 (article 40-6 du RS du DVOF)

*2 Délégués du DVOF à la charge de l'OL MONTIGNY

Matches concernés à domicile :

- 16/01/2022 : OL MONTIGNY / FC DOMONT
- 06/02/2022 : OL MONTIGNY / ENT. ECOUEN BOUFFEMONT 2
- 13/02/2022 : OL MONTIGNY / FU FOSSES
- 13/03/2022 : OL MONTIGNY / ES SAINT PRIX 2
- 27/03/2022 : OL MONTIGNY / ACADEMIE FOOTBALL CLUB ERMONT
- 10/04/2022 : OL MONTIGNY / ASSO A 3
- 08/05/2022 : OL MONTIGNY / CSM EAUBONNE
- 29/05/2022 : OL MONTIGNY / FC VILLIERS LE BEL



***Dans tous les cas, les clubs concernés, organisateur et visiteur, ont chacun l'obligation de soumettre, à l'approbation de la Commission d'Organisation compétente, par écrit 48 heures au moins avant la rencontre, une liste de personnes (comportant leur identité, numéro de licence et fonction) susceptibles en ce qui les concerne d'assister au match à huis clos. La liste précitée n'étant pas exclusive, la Commission d'Organisation compétente a la faculté d'accepter certaines personnes dont les fonctions ne sont pas visées ci-dessus. Le non-respect des dispositions précitées peut entraîner la perte par pénalité de la rencontre au club fautif.**

RETOUR COMMISSION DE DISCIPLINE du 16/11/2021

US PERSAN 03

La COC vous informe que tous les matchs à domicile de votre équipe Seniors D1 devront se jouer à huis clos jusqu'au dimanche 10/04/2022 (6 mois de matchs à huis clos) : voir l'article 40.6 du RS du DVOF pour l'organisation des matchs à huis clos.

Matches concernés à domicile :

- 16/01/2022 : US PERSAN 03 / FC GROSLAY
- 23/01/2022 : US PERSAN 03 / FC HERBLAY
- 13/03/2022 : US PERSAN 03 / FC SOISY
- 27/03/2022 : US PERSAN 03 / FC GOUSSAINVILLE 2
- 10/04/2022 : US PERSAN 03 / OL MONTIGNY

***Dans tous les cas, les clubs concernés, organisateur et visiteur, ont chacun l'obligation de soumettre, à l'approbation de la Commission d'Organisation compétente, par écrit 48 heures au moins avant la rencontre, une liste de personnes (comportant leur identité, numéro de licence et fonction) susceptibles en ce qui les concerne d'assister au match à huis clos. La liste précitée n'étant pas exclusive, la Commission d'Organisation compétente a la faculté d'accepter certaines personnes dont les fonctions ne sont pas visées ci-dessus. Le non-respect des dispositions précitées peut entraîner la perte par pénalité de la rencontre au club fautif.**

REMERCIEMENT ARBITRE

M. KADDOURI Shaineze
M. BOUDOUR Ahmed

COURRIERS DES CLUBS

FC ECOUEN

Courriel du 27/12/2021

U14 D4 Poule B

Match n°23885742 du 02/12/2021

BOISS CHARS ARRONV CORM 1 / ENT ECOUEN BOUFFEMONT

La Commission ne peut prendre en compte votre réponse car aucun arrêté municipal signalant la fermeture des installations n'a été envoyé au DVOF.



CONFIRMATION DE RESULTAT

CHALLENGE EDMOND RAULET

Match n° 24102418 du 22/11/2021

ASPTT CERGY PONTOISE / ES VALLEE DU SAUSSERON

ASPTT CERGY PONTOISE	3 buts
ES VALLEE DU SAUSSERON	2 buts

DATES – TERRAINS – HEURES

COSMO DE TAVERNY

Courriel du 07/01/2022

U16 D3 Poule C

Match n°23857326 du 09/12/2021

COSMO TAVERNY / JOUY LE MOUTIER 2

Le match se jouera 27/02/2022

Motif : cas COVID

Accord de la COC

Prévenir vos adversaires

RC ARGENTEUIL

Courriel du 10/01/2022

U16 D3 Poule A

Match n°23491218 du 23/01/2022

Le match se jouera à 15H

Accord de la COC

Prévenir vos adversaires

DATES – TERRAINS – HEURES (via FOOTCLUBS)

AS CHAUMONTEL LUZARCHES

Courriel du 03/01/2022

Vétérans +45 ans Poule B

Match n° 23469704 du 09/01/2022

Le match se déroulera le 20/02/2022

Accord des 2 clubs

Accord de la COC

MATCHES A JOUER

20/01/2022

Séniors D2 Poule B

Match n°23467146

US EZANVILLE ECOUEN 1 / SFC CHAMPAGNE 95 1

30/01/2022

U16 D1

Match n°23490575

FC ARGENTEUIL 1 / USO BEZONS 1

**U16 D3 Poule B**

Match n°23491334

FC PIERRELAYE 1 / SFC CHAMPAGNE 95 1**Séniors D2 Poule B**

Match n°23467078

RC GONESSE 1 / ES St PRIX 1**Séniors D3 Poule B**

Match n°23467749

FC SOISY ANDILLY / FAS ARNOUVILLE**Séniors D4 Poule C**

Match n°23468543

UF FOSSES 2 / AS ERMONT 3**CDM D2 Poule A**

Match n°23736805

FC GONESSE 5 / PUISEUX LOUVRES 5**CDM D2 Poule B**

Match n°23736924

ESM THILLAY 5 / USL PRESLES 5**ANCIENS D2 Poule A**

Match n°23470277

UF FOSSES 11 / ES St PRIX 11**27/02/2022****ANCIENS D1**

Match n°23470118

SOISY AND MARGENCY 12 / USO BEZONS 11**12/03/2022****SENIORS Féminines**

Match n°23734576

RC GONESSE 1 / FC HERBLAY 2**1er APPEL DE FEUILLE DE MATCH****ARRONVILLE CHARS CORM**

Séniors D3 Poule C

Match n° 23467872 du 21/11/2021

ENT ARRONV CHARS CORM / OL MONTIGNY 2**ARRONVILLE CHARS CORM**

Séniors D3 Poule C

Match n° 23467882 du 12/12/2021

ENT ARRONV CHARS CORM / US EZANVILLE ECOUEN 2



2ème APPEL DE FEUILLE DE MATCH

BOISSY CHARS ARRONV CORM

U14 D4 Poule B

Match n°23885742 du 02/12/2021

BOISS CHARS ARRONV CORM 1 / ENT ECOUEN BOUFFEMONT

FORFAIT GENERAL

FC VILLIERS LE BEL

Courriel du 07/01/2022

CDM D2 POULE B

Amende 72€

Secrétaire de Séance

Patrick PEZIERE

Président de Séance

Daniel PODAN-MAVOUNZY



COMMISSION CALENDRIER ET ORGANISATION DES COMPETITIONS

REUNION DU 10 JANVIER 2022

SECTION FEMININES

INFORMATIONS IMPORTANTES :
Pour la saison 2021/2022, vous avez l'obligation d'utiliser la feuille de match informatisée pour l'ensemble des catégories.
RAPPEL

RAPPEL REGLEMENTS ET PRECONISATIONS

La Commission tient à rappeler à tous les Clubs les informations suivantes :

FORFAITS

- Forfait non avisé (absence de mail officiel au DVOF et club adverse avant vendredi 12h) :

- o 1^{er} = **24€** (31€ en seniors F)
- o 2^{ème} = 27.5€ (37.5€ en séniors F)
- o 3^{ème} = **33.5€ + Forfait Général = 57€** (41.5 + Forfait Général = 72€ en séniors F)

- Le Forfait général est imputé même au forfait avisé.

-NON UTILISATION DE FEUILLE DE MATCH INFORMATISEE (hors problèmes technique) **100€**

- Absence non excusée aux réunions = **50€**

- Personne inscrite sur la feuille de match non licenciée = **120€**

- Joueuse inscrite sur la feuille de match non autorisée (sur classement ou sous classement non autorisé) = **80€**

- Feuille de match irrégulière (manque une information ou une signature) Rappel les éducateurs et arbitres assistants avec n° licence = **10€**

- Non réception de la feuille de match après deux relances = **52€**

- Match remis (arrêté municipal avec liste des matches concernés) = **50€**

- L'horaire indiqué pour les rassemblements ou pour les matchs est l'HORAIRE DE COUP D'ENVOI, les équipes doivent donc arrivées en amont afin d'être prêts à l'heure indiquée → Le Club recevant ne doit pas attendre l'arrivée des retardataires pour débiter les rencontres.

**MERCI DE VERIFIER LES ENGAGEMENTS DE LA
2^{ème} PHASE CRITERIUM**

**LES CALENDRIERS SERONT PUBLIES
LE 24/01/22 à 12H**

**SANS CONTRE INDICATION DE VOTRE CLUB AVANT LE
18/01/22 NOUS VALIDERONS LA PRESENTE LISTE**



EQUIPES ENGAGEES EN PHASE 2 CRITERIUM

U15F à 8

- GARGES FCM 1
- ERMONT AS 1
- ARGENTEUIL RC 1
- JOUT LE MOUTIERS FC 1
- JOUY LE MOUTIERS FC 2
- HERBLAY S/ SEINE FC
- ARGENTEUIL FC 1
- COSMO TAVERNY 1
- ST LEU 95 FC 1
- ENTENTE EBM OVA
- BELLOY ST MARTIN ASC 1
- FOSSES FU 1
- OSNY FC 1
- DEUIL ENGHEN FC 1
- EMMB FC 1
- ENTENTE SSG / SOISY
- PUISEUX LOUVRES 95 FC 1
- ST PRIX ES 1
- MONTMORENCY FC 1

SENIORS F à 8

- BELLOY ST MARTIN ASC 1
- ENTENTE ST PRIX / ST LEU 1
- EAUBONNE CSM 1
- ERMONT AS 1
- FOSSES FU 2
- PRESLES USLF 1
- MAGNY EN VEXIN FC 1
- MONTMORENCY FC 1
- OSNY FC 2
- CHAMPAGNE SFC 95 1
- GAFEPB 1
- ENTENTE OVA EBM 1
- CHAUMONTEL LUZARCHES AS 1
- PUISEUX LOUVRES 95 FC
- ARGENTEUIL FC 1
- ARGENTEUIL FC 2

COURRIERS

CHAUMONTEL LUZARCHES

Mail du 06/01/2022

Séniors F à 8

Nous avons pris note de la demande de reports de la rencontre du 07/01/22

Nous vous invitons à vous mettre d'accord avec votre adversaire pour jouer avant 27 /01/22

PUISEUX LOUVRES 95 FC

Mail du 06/01/2022

Séniors F à 8

Nous avons pris note de la demande de reports de la rencontre du 07/01/22

Nous vous invitons à vous mettre d'accord avec votre adversaire pour jouer avant 27 /01/22



BEZON USO

Mail du 10/01/22

U15F à 8

Nous avons bien pris note de votre engagement en foot à 11 en ligue.

Nous vous rappelons que le changement de pratique ne vous exempt pas de jouer l'ensemble des rencontres du critérium foot à 8, sachant que les dates ne sont pas fixes (possibilité de jouer sur une autre date avant le début de la 2^{ème} phase)

Si la rencontre n'a pas lieu vous serez déclaré forfait

ARGENTEUIL FC

Mail du 10/01/22

Seniors F à 8

Nous avons bien pris note de l'engagement d'une équipe en critérium séniors F à 8

GARGES FCM

Mail du 11/01/22

U18F à 8

Nous avons bien pris note du retrait de votre équipe de la phase 2 foot à 8

MONTMORENCY FC

Mail du 10/01/22

U15F à 8

Nous vous informons qu'au-delà de la tranche horaire 14h30 à 17h, l'autorisation du club adverse est nécessaire pour toute modification



COMMISSION ORGANISATION DES COUPES DÉPARTEMENTALES

RÉUNION RESTREINTE DU 11 JANVIER 2022

Présents : MM Lacour - Maillet

Excusés : Mme Cyprien - MM Moukrim - Lalotte - N'Diaye

INFORMATIONS IMPORTANTES

La commission informe que toutes les décisions en première instance sont susceptibles d'appel devant le comité d'Appel Chargé des Affaires antes dans les conditions de forme, de délai et de droit , prévues à l'article 31 du Règlement Sportif du District du Val d'Oise

POUR TOUTE DEMANDE DE DÉROGATION

APPLICATION DE L'ART 20.3 DU R.S du D.V.O.F

ART 20.3 Si pour une raison quelconque un club fait une demande de dérogation, celle-ci doit obligatoirement être accompagnée de l'accord écrit de l'adversaire et parvenir au D.V.O.F le mardi précédent la date du match.

Tout club ne se conformant pas à cette procédure se voit infliger une amende fixée à l'annexe 2 du RS du DVOF.

COURRIER

Les clubs ne doivent traiter qu'une seule demande par courrier ou mail.

La commission rappelle aux clubs que pour tout courrier concernant leur rencontre, ils doivent impérativement indiquer sur papier officiel du club (un sujet par courrier), en précisant les indications suivantes en référence :

COUPE
CATÉGORIE
NUMERO DU MATCH
DATE

Sans ces renseignements, les courriers ne seront pas pris en considération par la commission. De plus, les clubs désirant un arbitre doivent formuler leur demande par courrier à la CDA.

COMMUNIQUÉ

La commission gère 13 coupes, ce qui représente un très grand nombre de rencontres. Des oublis ou des erreurs peuvent parfois se glisser au cours des différents tirages.

Nous demandons aux clubs d'être vigilants et de nous les signaler aussitôt, afin que nous puissions rectifier rapidement, tant que cela est encore possible.



ATTENTION

HORAIRES DES MATCHES DE COUPES (Sans Lever de rideau)

- 14 ans (U14) 15H00
- 16 ans (U16) 14H30
- 18 ans (U18) 14H30
- Seniors 14H30
- Seniors CDM 09H30
- Anciens /dimanche matin 09H30
- Féminines U15F U18F 15H00
- Et SENIORS

HORAIRES DES MATCHES DE COUPES (Avec Lever de rideau)

- 14 ans (U14) 13H00
- 16 ans (U16) 12H30
- 18 ans (U18) 12H30
- Seniors 12H00

INDEMNITÉS D'ARBITRAGE

Les indemnités d'arbitrage sont à la charge du Club qui en fait la demande, ou à la charge des deux Clubs dans le cas d'arbitres désignés par la Commission Départementale d'Arbitrage (Décision du Comité de Direction du 04 Mai 2001)

RAPPEL

Appels aux feuilles de matches soumis à amendes forfaitaires.
Merci aux clubs de communiquer leurs résultats le plus rapidement possible.

APPEL A CANDIDATURE POUR LES FINALES CVO ET COMITE

COMITE 26/05/2022

2 TERRAINS

4 VESTIAIRES

3 VESTIAIRES POUR LES ARBITRES

CVO 18/19/20/06/2022

2 TERRAINS

6 VESTIAIRES

4/5 VESTIAIRES POUR LES ARBITRES



COUPE DU VAL D'OISE CREDIT MUTUEL – 18 ANS

8^{ème} de FINALE DU 19 DECEMBRE 2021 A 14H30

Match	CLUB	CLUB
1	ADAMOIS OL 1	MONTIGNY OL 1
2	COSMO TAVERNY 1	ST BRICE FC 1
3	ARGENTEUIL FC 1	ST LEU 95 FC 1
4	DEUIL ENGHIEU FC 1	ARGENTEUIL RC 1
5	ERAGNY FC 1	GOUSSAINVILLE FC 1
6	ST OUEN L'AUMONE AS 1	ENT SANNOIS ST GRATIEN 1
7	CERGY PONTOISE FC 1	FRANCONVILLE FC 1
8	HERBLAY SUR SEINE FC 1	SARCELLES AAS 1

DEUIL ENGHIEU FC

Courrier

Inversion de rencontre :

Cette rencontre se jouera le 12 Janvier 2022 à 20h15 sur les installations du RC ARGENTEUIL.

ARGENTEUIL RC

Mail du 10/01/2022

Avons pris connaissance de votre mail. Aucune programmation coupe ce jour. Voir avec la Commission Calendriers Championnats.

COUPE DU VAL D'OISE CREDIT MUTUEL 16 ANS

BRUYERES BERNES USM

Mail du 08/01/2022.

GARGES /BRUYERES BERNES

La commission met cette rencontre le 30/01/2022 à 14H30.

COUPE DU VAL D'OISE CREDIT MUTUEL 15 ANS FEMININES

8^{ème} de FINALE DU 18 DECEMBRE 2021 A 15H00

Match	CLUB	CLUB
1	BEZONS USO 1	ST BRICE FC 1
2	BELLOY ST MARTIN ASC 1	COSMO TAVERNY 1
3	GARGES FCM 1	PUISEUX LOUVRES 95 1
4	ENT SANNOIS SOISY 1	SARCELLES AAS 1
5	ARGENTEUIL RC 1	DEUIL ENGHIEU FC 1
6	JOUY LE MOUTIER FC 1	FOSES UF 1
7	FRANCONVILLE FC 1	ERAGNY FC 1
8	HERBLAY SUR SEINE FC 1	CERGY PONTOISE FC 1

FRANCONVILLE FC

Footclub du 11/01/2022

Accord des deux clubs

La rencontre Franconville Eragny se jouera le 18/01/2022 à 19H Stade Jean Rolland à Franconville Terrain N3.



COUPE DU VAL D'OISE CREDIT MUTUEL – SENIORS FEMININES

8^{ème} de FINALE DU 18 DECEMBRE 2021 A 15H00

Match	CLUB	CLUB
1	GARGES FCM 1	DOMONT FC 1
2	GONESSE RC 1	ARGENTEUIL FC 1
3	MONTMORENCY FC 1	ERMONT AS 1
4	HERBLAY SUR SEINE FC 1	COSMO TAVERNY 1
5	JOUY LE MOUTIER FC1	OSNY FC 1
6	MARLY LA VILLE ES 1	SARCELLES AAS 1
7	BEZONS USO 1	ARGENTEUIL RC 1
EXEMPT : CERGY PONTOISE FC 1		

ARGENTEUIL FC

Mail du 08/01/2022.

Avons pris connaissance de votre forfait avisé. Gonesse qualifié.

JOUY LE MOUTIER FC

Mail du 06/01/2022

Avons pris connaissance du forfait avisé.

COUPE DU VAL D'OISE CREDIT MUTUEL CDM

VILLIERS LE BEL

Mail du 07/01/2022

Avons pris connaissance du forfait général pour toutes les compétitions Coupes et Championnats.

Président de séance : M MAILLET

Secrétaire de séance : M LACOUR



COMMISSION DÉPARTEMENTALE FOOTBALL D'ANIMATION

REUNION DU 10 JANVIER 2022

Présents : Mme Gontarczyk (Présidente) – Mme Bastos (en visio)
M Jasemin – M Le Nagard – M Senecal (en visio)

Assistent : Mme Escroignard (Comité) (en visio) – M Allard (CTDAP)

Excusé :

INFORMATIONS

Nous vous rappelons que tous les courriers adressés à la commission doivent être sur du papier à l'entête du club, sinon le courrier ne sera pas traité.

Seuls les mails envoyés par le biais de la messagerie officielle attribuée à chaque club seront traités.

La liste des joueurs licenciés - issue de FOOTCLUB avec les photos - doit être présentée avant chaque début de compétition :

[U 6 – U7] – [U8 – U9] – [U10 – U11] – [U12 – U13]

.....

Toutes les feuilles de matches ou feuilles de plateaux sont à adresser au DVOF, le lundi suivant les rencontres, par le CLUB RECEVANT.

Les feuilles de match ou feuilles de plateaux sont à remplir impérativement avant le début des rencontres à l'aide de la liste des licences.

La commission rappelle aux clubs de respecter les horaires d'arrivée sur les rencontres de plateaux ou critérium ainsi que le nombre d'enfants prévus.

La commission informe que toutes les décisions prises en première instance sont susceptibles d'appel devant le Comité d'Appel Chargé des Affaires Courantes dans les conditions de forme, de délai et de droit prévues à l'article 31 du Règlement Sportif du District du Val d'Oise de Football.

ATTENTION : La commission se réunissant tous les lundis soir à partir de 18 h 00, nous vous demandons d'adresser vos mails ou fax avant 16 h 00, pour être traités le soir même.



COURRIERS DES CLUBS

ARGENTEUIL FC : Mail du 10 01 22

Pris note de votre demande de modification d'engagement d'équipes U8/U9. La commission regrette de ne pouvoir y répondre favorablement car la condition pour participer au niveau est d'avoir une ou des équipes en U8 niveau 2 et U9 niveau 2

La commission modifie alors vos engagements tels que : 4 équipes U8 et U équipes U9 et 5 équipes U12/U13

CHAUMONTEL LUZARCHES AS : Mail du 10 01 22

Pris note de votre demande concernant le plateau U6/U7. Vos 2 équipes se trouvent sur le centre 1 à ADAMOIS OL

CORMEILLAIS ACS : Mail du 10 01 22

Pris note de votre demande de modification d'engagement des équipes U12/U13, soit 3 au lieu de 4 équipes

DEUIL ENGHIEU FC : Mail du 09 01 22

Pris note de votre demande d'envoi des feuilles du centre Festival Foot U13 par mail. La commission transmet au secrétariat.

DOMONT FC : Mail du 05 01 22

Pris note de votre demande de modifier l'engagement de vos équipes U12/U13, soit 2 équipes ; La Commission ne peut y répondre favorablement suite à votre nombre de licences insuffisant pour 2 équipes

EAUBONNE CSM : Mail du 07 01 22

Pris note de votre information concernant le centre du 1^{er} tour de Coupe U12 à EAUBONNE. La Commission ne peut prendre en compte les résultats de votre centre, En effet un 1^{er} appel de feuilles de centre a eu lieu dans le PV du 06/12, puis un 2^{ème} appel dans le PV du 13/12. La commission n'a reçu aucune réponse à ces 2 appels.

ENTENTE MMB : Mail du 06 01 22

Pris note de la modification de vos responsables U6/U7 et U8/U9.

FRANCONVILLE FC : Mail du 07 01 22

Pris note de votre réponse concernant l'appel de feuille du centre du plateau U6/U7 du 04 12 21

FONTENAY FC : Mail du 10 01 22

Pris note de votre demande de modification d'engagement du nombre d'équipes U6/U7. La commission modifie le centre n° 11 à GARGES FCM

GROSLAY FC : Mail du 03 01 22

Pris note de votre réponse aux 2 appels de feuilles de présence sur plateaux U6/U7 et U8/U9

MENUCOURT AS : Mail du 03 01 22

Pris note du forfait de votre équipe U13 sur centre n° 10 du Festival Foot à ST BRICE du 15 01 22

OSNY FC : Mail du 07 01 22

Pris note de votre demande de modification d'engagement de vos équipes U6/U7 et U8/U9. La commission vous demande de lui préciser par retour de mail, la répartition de vos équipes :

U6/U7 – 7 équipes : 4 + 3 ou 5 + 2

PERSAN US : Mail du 09 01 22

Pris note de votre demande suite à plusieurs cas COVID.

ROISSY US : Mail du 10 01 22

Pris note de la réception de la feuille de présence du plateau U8/U9 du 27 11 21

VIARMES ASNIERS OL : Mail du 08 01 22

Pris note de votre demande d'engagement de vos équipes U6/U7. La commission vous demande de lui préciser par retour de mail, la répartition de vos équipes : 5 + 1 ou 4 + 2 ou 3 + 3

KEBE Youssouf : Mail du 07 01 22

Réclamation non recevable car non envoyée par messagerie officielle du club.



PLATEAU N° 4 - U6/U7 du 15 Janvier 2022

Les plateaux doivent débuter à 9 H 30 - Les équipes visiteuses doivent donc être présentes sur les centres à 9H00 afin de débiter les plateaux impérativement à l'heure

La commission vous rappelle que les Responsables de Centre doivent impérativement faire parvenir au DVOF les feuilles de Plateau ainsi que les feuilles de présence de chaque club visiteur au cours de la semaine suivant le plateau

U6/U7 - Phase 1 (1 équipe 4 joueurs + 1 remplaçant max)					
N°	CORRESPONDANT	ADRESSE	CLUBS	Nb Equipes	Nb joueurs
ADAMOIS					
1	Eric CAMPANER Tél 06 37 95 68 83	Stade Philippe Grante 5 Av Paul Thoureau 95890 L'ISLE ADAM	ADAMOIS OL	5	25
			BRUYERES BERNES USM	2	10
			PUISEUX LOUVRES FC 2	3	15
			CHAUMONTEL LUZ AS	2	10
TOTAL				12	60
RC ARGENTEUIL 2					
2	Mohamed YAGOUBI Tél 06 51 24 73 20	Stade Roger Ouvrard 2 Allée Romain Rolland 95100 ARGENTEUIL	RC ARGENTEUIL 2	3	15
			PONTOISIENNE JS1	3	15
			SOISY AM FC 1	3	15
			DOMONT FC	3	15
TOTAL				12	60
BEAUMONT MOURS ENT					
3	Silémame WAGUE Tél 06 15 56 34 75	Stade Gilles Degenève Rue Pdt Wilson 95260 BEAUMONT S/ OISE	BEAUMONT MOURS ENT	2	10
			BELLOY SAT MARTIN ASC	2	10
			BOUFFEMONT AC	2	10
			LE THILLAY ESM	1	5
			GROSLAY FC	3	15
			EZANVILLE US	2	10
TOTAL				12	60
COSMO TAVERNY					
4	Gérard BELLEHIGUE Tél 06 73 69 47 77	Stade Jean Bouin 111, Rue de Montmorency 95150 TAVERNY	COSMO TAVERNY	5	25
			GONESSE RC	5	25
			MONTMAGNY SPORT	2	10
TOTAL				12	60
ECOUEEN FC					
5	Marine DUMAN Tél 07 83 37 62 85	Stade Municipal Av du Mal Foch 95440 ECOUEEN	ECOUEEN FC	4	20
			MARLY LA VILLE ES	5	25
			ARNOUVILLE FAS 2	3	15
TOTAL				12	60



U6/U7 - Phase 1 (1 équipe 4 joueurs + 1 remplaçant max)					
N°	CORRESPONDANT	ADRESSE	CLUBS	Nb Equipes	Nb joueurs
ENTENTE MMB					
6	Joseph NGUELE Tél 06 61 58 30 56	Stade Marboulus Chemin de l'Isle 95550 BESSANCOURT	ENTENTE MMB	4	20
			MONTIGNY OL	4	20
			ST PRIX ES	4	20
TOTAL				12	60
ENTENTE SSG					
7	Dorian CHACON CORDON Tél 07 86 08 71 12	Stade A. Talar 2 Bd de l'Entente 95 ST GRATIEN	ENTENTE SSG	5	25
			ACF ERMONT	5	25
			DEUIL ENGHIEU FC	4	20
TOTAL				14	70
ERAGNY AS 1					
8	Modibo SANGARE Tél 06 64 03 15 53	Parc des Sports L. Larue 2 Chemin des Tilleuls 95610 ERAGNY	ERAGNY AS 1	5	25
			ST OUEN AS 2	4	20
			FRETTOISE ES	1	5
			OSNY FC	4	20
TOTAL				14	70
ERMONT AMS					
9	Ibrahim CAMARA Tél 06 30 77 43 36	Stade Renoir Rue du Syndicat 95120 ERMONT	ERMONT AMS	5	25
			FRANCONVILLE FC 3	4	20
			ARGENTEUIL RC 1	3	15
TOTAL				12	60
FOSSÉS FU					
10	Fabrice LANGLET Tél 07 87 35 12 64	Stade A. Delaune Rue du Grand Tremblay 95470 FOSSÉS	FOSSÉS FU	2	10
			PUISEUX LOUVRES FC1	3	15
			VIARMES ASNIERES OL	3	15
			ECLAIR DE PUISEUX	2	10
			SUVILLIERS AVENIR	2	10
TOTAL				12	60
GARGES FCM					
11	Abdel DARDAR Tél 06 59 71 30 23	Stade Coubertin 2 A. Frédéric Joliot Curie 95140 GARGES LES GONESSE	GARGES FCM	4	20
			ROISSY US	0	0
			GOUSSAINVILLE FC	3	15
			FONTENAY FC	2	10
TOTAL				9	45
MENUCOURT AS					
12	Franck FAVEREAUX Tél 06 72 72 79 42	Stade Georges Galois Rue Bernard Astruc 95180 MENU COURT	MENUCOURT AS	5	25
			HERBLAY S/SEINE FC	5	25
			CERGY PONTOISE FC 2	5	25
TOTAL				15	75



U6/U7 - Phase 1 (1 équipe 4 joueurs + 1 remplaçant max)					
N°	CORRESPONDANT	ADRESSE	CLUBS	Nb Equipes	Nb joueurs
MONTMORENCY FC					
13	Thomas HARVEY Tél 06 06 47 27 96	Stade Nelson Mandela Ch. De La Butte aux Pères 95160 MONTMORENCY	MONTMORENCY FC	4	20
			EAUBONNE CSM	5	25
			ARNOUVILLE FAS 1	3	15
TOTAL				12	60
PARMAIN AC					
14	Alain WAMBECKE Tél 06 60 14 66 64	Stade Municipal Allée des Peupliers 95620 PARMAN	PARMAIN AC	1	5
			MONTSOULT BAILLET US	2	10
			PRESLES USL	1	
			CHAMPAGNE SFC	4	20
			PERSAN 03 US	4	20
TOTAL				12	55
PIERRELAYE FC					
15	Ahamed KASMI Tél 06 35 36 80 97	Stade Municipal 104, Rue du Gal de Gaulle 95480 PIERRELAYE	PIERRELAYE FC	5	25
			CORMEILLAIS ACS	5	25
			ARGENTEUIL FC	2	10
TOTAL				12	60
PONTOISIENNE JS2					
16	Raoul LEWATE Tél 06 26 84 73 03	Stade de la Pépinière Bd de l'Europe 95300 PONTOISE	PONTOISIENNE JS 2	3	15
			CERGY PONTOISE FC 1	5	25
			BEZONS USO	4	20
TOTAL				12	60
ST BRICE FC					
17	Maxime BOURHIS Tél 07 85 68 32 82	Stade Léon Graffin Rue de la Forêt 95350 ST BRICE S/S FORET	ST BRICE FC	4	20
			SARCELLES AAS 1	4	20
			FRANCONVILLE FC 1	4	20
TOTAL				12	60
ST OUEN AS 1					
18	Moussa TOUNGARA Tél 06 61 70 32 31	Parc des Sports 1 Bd Ducher 95310 ST OUEN L'AUMONE	ST OUEN AS 1	4	20
			AUVERS ENNERY FC	3	15
			BEAUCHAMP AS	5	25
TOTAL				12	60
SOISY AM FC 2					
19	Jocelyn MORMAND Tél 06 26 55 71 08	Stade Schweitzer 40 rue d'Andilly 95230 SOISY S/S MONTMORENCY	SOISY AM FC 2	3	15
			SAINT LEU 95 FC	5	25
			FRANCONVILLE FC 2	4	20
TOTAL				12	60



U6/U7 - Phase 1 (1 équipe 4 joueurs + 1 remplaçant max)					
N°	CORRESPONDANT	ADRESSE	CLUBS	Nb Equipes	Nb joueurs
21	Soufi SALIM Tél 06 68 84 66 56	Stade Municipal 50 Rue du Bois de Chars 95 NUCOURT	VEXINS AS		
			VEXIN AS	2	10
			JOUY LE MOUTIER FC	4	20
			ENT. BOIS/CHA/ARR/COR	2	10
			MAGNY EN VEXIN AS	2	10
TOTAL				10	50
22	Nicolas NABAL Tél 06 71 19 11 18	Parc des Sports Champ Bacon 95400 VILLIERS LE BEL	VILLIERS LE BEL FC		
			VILLIERS LE BEL FC	4	20
			SARCELLES AAS 2	4	20
			VEMARS ST WITZ FC	4	20
TOTAL				12	60



PLATEAU U8/U9 N° 5 du 22 JANVIER 2022

Les plateaux doivent débuter à 9 H 30 - Les équipes visiteuses doivent donc être présentes sur les centres à 9H00 afin de débuter les plateaux impérativement à l'heure

La commission vous rappelle que les Responsables de Centre doivent impérativement faire parvenir au DVOF les feuilles de Plateau ainsi que les feuilles de présence de chaque club visiteur au cours de la semaine suivant le plateau.

U8/U9 - Niveau 1 (équipe 5 joueurs + 1 remplaçant max)						
N°	CORRESPONDANT	ADRESSE	CLUBS	Nb Equipes U8	Nb Equipes U9	Nb Joueurs
EAUBONNE CSM						
1	Brigitte FOUINAS Tél 06 71 30 06 26	Stade Paul Nicolas 27 Route de Magency 95600 EAUBONNE	EAUBONNE CSM	2	2	24
			ERMONT AMS	2	2	24
			ST BRICE FC	2	2	24
			ENTENTE SSG	2	2	24
TOTAL				8	8	96
ACF ERMONT						
2	Mehdi HENNI Tél 06 68 15 65 82	Stade 105 Rue St Gratien 95120 ERMONT	ACF ERMONT	2	2	24
			GOUSSAINVILLE FC	2	2	24
			COSMO TAVERNY	2	2	24
			SOISY AM FC			0
TOTAL				6	6	72
HERBLAY SUR SEINE FC						
3	Aurélien ARDJOUNE Tél 06 98 12 47 15	Stade des Beauregards 130 Route de Pierrelaye 95220 HERBLAY	HERBLAY S/SEINE FC	2	2	24
			GARGES FCM	2	2	24
			RC ARGENTEUIL	2	2	24
			FRANCONVILLE FC	2	2	24
TOTAL				8	8	96
ST OUEN AS						
4	Abdallah EL BOUMLALI Tél 06 79 88 93 90	Parc des Sports Bd Ducher 95310 ST OUEN L'AUMONE	ST OUEN AS	2	2	24
			SARCELLES AAS	2	2	24
			CERGY PONTOISE FC	2	2	24
			OSNY FC	2	2	24
TOTAL				8	8	96



U8 - Niveau 2 (équipe 5 joueurs + 1 remplaçant max)					
N°	CORRESPONDANT	ADRESSE	CLUBS	Nb Equipes	Nb Joueurs
ARGENTEUIL FC					
1	Mahamadou DANFAKHA Tél 06 51 19 28 77	Stade Jean Jaurès Rue Jean-Jacques Rousseau 95100 ARGENTEUIL	ARGENTEUIL FC	4	6
			ENT BOISSY/CHA/ARR/COR	1	6
			VAUREAL FCM	2	12
			FRANCONVILLE FC	4	24
			NEUVILLE AS	1	6
TOTAL				12	72
BEZONS USO					
2	Herman DJE Tél 06 37 41 08 43	Maison Des Sports 44 Rue F. de Pressencé 95870 BEZONS	BEZONS USO	4	24
			RC ARGENTEUIL	5	30
			CORMEILLAIS ACS	3	18
TOTAL				12	72
BOUFFEMONT AC					
2	Céline COURTEAUX Tél 06 20 11 36 68	Stade JB Clément 23, Rue des Cordonniers 95570 BOUFFEMONT	BOUFFEMONT AC	1	6
			BELLOY SAINT MARTIN ASC	2	12
			VEMARS ST WITZ FC	2	12
			BRUYERES BERNES USM	2	12
			BEAUMONT MOURS ENT	1	6
			SURVILLIERS AVENIR	1	6
			ECLAIR DE PUISEUX	1	6
TOTAL				10	60
CERGY PONTOISE FC					
3	Assoumani ZAIDOUNI Tél 07 77 06 47 33	Stade Keita Av. de la Plaine des Linandes 95000 CERGY	CERGY PONTOISE FC	4	24
			MENUCOURT AS	5	30
			PONTOISIENNE JS	3	18
TOTAL				12	72
COSMO TAVERNY					
4	Daniel GUILLON Tél 06 13 58 52 86	Stade Jean Bouin 111 Rue de Montmorency 95150 TAVERNY	COSMO TAVERNY	2	12
			CHAMPAGNE SFC	2	12
			ST PRIX ES	3	18
			FRETTOISE ES	1	6
			ERMONT AMS	2	12
TOTAL				10	60
ENTENTE SSG					
5	Dorian CHACON CORDON Tél 07 86 08 71 12	Stade A. Talar 2 Bd de l'Entente 95 ST GRATIEN	ENTENTE SSG	3	18
			ACF ERMONT	3	18
			HERBLAY S/SEINE FC	2	12
			DOMONT FC	2	12
			GOUSSAINVILLE FC	1	6
TOTAL				11	66



U8 - Niveau 2 (équipe 5 joueurs + 1 remplaçant max)					
N°	CORRESPONDANT	ADRESSE	CLUBS	Nb Equipes	Nb Joueurs
FONTENAY FC					
6	Patrick SKIERS Tél 06 23 17 37 45	Stade des Tournelles Chemin des Demoiselles 9510 FONTENAY EN PARISIS	FONTENAY FC	1	6
			LE THILLAY ESM	3	18
			VIARMES ASNIERES OL	4	24
			PERSAN 03 US	2	12
			ROISSY US	2	12
TOTAL				12	72
MARLY LA VILLE ES					
7	Paulin KAZUMBA Tél 07 60 17 70 35	Stade Sébastien Braëms Chemin du Loup 95670 MARLY LA VILLE	MARLY LA VILLE ES	3	18
			ADAMOIS OL	4	24
			PUISEUX LOUVRES FC	3	18
			FOSES FU	2	12
TOTAL				12	72
MONTMAGNY SPORTS					
8	Félix POLYGONE Tél 06 58 66 46 26	Stade Ch. Grimaud Rue de Villetaneuse 95360 MONTMAGNY	MONTMAGNY SPORTS	2	12
			SOISY AM FC	4	24
			MONTMORENCY FC	3	18
			GARGES FCM	1	6
			GROSLAY FC	2	12
TOTAL				12	72
PIERRELAYE FC					
9	Baudry NGUNZA KIYAMBA Tél 06 28 14 91 45	Stade Municipal 104, Rue du Gal de Gaulle 95480 PIERRELAYE	PIERRELAYE FC	2	12
			JOUY LE MOUTIER FC	3	18
			MONTIGNY OL	2	12
			ST OUEN AS	2	12
			OSNY FC	1	6
TOTAL				10	66
ST LEU 95 FC					
10	Yasser FROUG Tél 07 68 38 81 04	Stade Municipal Bd André Brémont 95320 ST LEU LA FORET	ST LEU 95 FC	4	24
			BEAUCHAMP AS	3	18
			EAUBONNE CSM	2	12
			ENTENTE MMB	2	12
TOTAL				11	66
SARCELLES AAS					
11	Fofana MANDE Tél 07 81 70 48 70	Centre Sportif N. Mandela Av Paul Langevin 95200 SARCELLES	SARCELLES AAS	2	12
			ARNOUVILLE FAS	4	24
			ST BRICE FC	2	12
			EZANVILLE US	2	12
			DEUIL ENGHEN FC	2	12
TOTAL				12	72



U8 - Niveau 2 (équipe 5 joueurs + 1 remplaçant max)

N°	CORRESPONDANT	ADRESSE	CLUBS	Nb Equipes	Nb Joueurs
VEXIN AS					
12	Fabien SARAGA Tél 06 78 89 68 89	Stade Municipal 50, Rue du Bois de Chars 95420 NUCOURT	VEXIN AS	2	12
			ERAGNY AS	3	18
			COURDIMANCHE AS	5	30
TOTAL				10	60
VILLIERS LE BEL FC					
13	Derick ADJEI Tél 06 72 02 70 48	Parc des Sports 26 Rue du Champ Bacon 95400 VILLIERS LE BEL	VILLIERS LE BEL FC	4	24
			ECOUEEN FC	5	30
			GONESSE RC	3	18
TOTAL				12	72

U9 - Niveau 2 (équipe 5 joueurs + 1 remplaçant max)

N°	CORRESPONDANT	ADRESSE	CLUBS	Nb Equipes	Nb Joueurs
BEAUCHAMP AS					
1	Stanislas PROSPA Tél 06 52 42 23 70	Stade Municipal Av. de l'Egalité 95250 BEAUCHAMP	BEAUCHAMP AS	5	30
			BEZONS USO	4	24
			PIERRELAYE FC	2	12
			FRETTOISE ES	1	6
TOTAL				12	72
BRUYERES BERNES USM					
2	Steve MARECHAL Tél 06 62 77 75 33	Stade Rue des Ecoles 95820 BRUYERES	BRUYERES BERNES USM	1	6
			AUVERS ENNERY FC	4	24
			VIARMES ASNIERES OL	3	18
			PERSAN 03 US	2	12
			PRESLES USL	2	12
TOTAL				12	72
CHAMPAGNE SFC					
3	Léo BRUSINI Tél 06 34 44 16 05	Stade Municipal Rue de l'Hôtel Dieu 95660 CHAMPAGNE	CHAMPAGNE SFC	2	12
			ADAMOIS OL	4	24
			PUISEUX LOUVRES FC	3	18
			COSMO TAVERNY	1	6
TOTAL				10	60
DEUIL ENGHEN FC					
4	Vincent MOTILA Tél 07 82 45 90 58	Stade Municipal Rue Jean Bouin 95170 DEUIL LA BARRE	DEUIL ENGHEN FC	2	12
			ACF ERMONT	3	18
			ST OUEN AS	2	12
			ERAGNY AS	3	18
TOTAL				10	60
DOMONT FC					
5	Mamadou KEITA Tél 06 95 65 48 44	Stade des Fauvettes Rue de Paris 95330 DOMONT	DOMONT FC	2	12
			SOISY AM FC	4	24
			GROSLAY FC	2	12
			ERMONT AMS	2	12
			MONTMAGNY SPORTS	2	12
TOTAL				12	72



GARGES FCM					
6	Abdel DARDAR Tél 06 59 71 30 23	Stade Coubertin 2 A. Frédéric Joliot Curie 95140 GARGES LES GONESSE	GARGES FCM	1	6
			BOUFFEMONT AC	2	12
			MONTMORENCY FC	2	12
			ECLAIR DE PUISEUX	2	12
			BEAUMONT MOUS ENT	1	6
			FOSSÉS FU	2	12
TOTAL			10	60	

U9 - Niveau 2 (équipe 5 joueurs + 1 remplaçant max)					
N°	CORRESPONDANT	ADRESSE	CLUBS	Nb Equipes	Nb Joueurs
GOUSSAINVILLE FC					
7	Kelmine ALI YACHROUTOU Tél 06 63 55 39 99	Complexe Maurice Baquet 11 Av. Albert Sarault 95190 GOUSSAINVILLE	GOUSSAINVILLE FC	1	6
			EAUBONNE CSM	1	24
			FONTENY FC	1	18
			FRANCONVILLE FC	2	12
			RC ARGENTEUIL	5	30
TOTAL			10	90	
NEUVILLE AS					
8	Majdi FEKI Tél 06 22 59 46 68	Stade Municipal Rue des Beaux Soleils 95000 NEUVILLE S/ OISE	NEUVILLE AS	1	6
			MENUCOURT AS	5	30
			ARGENTEUIL FC	4	24
			MAGNY EN VEXIN AS	2	12
TOTAL			12	72	
PONTOISIENNE JS					
9	Hervé CUCHERAT Tél 06 03 86 90 47	Stade de la Pépinière Bd de l'Europe 95300 PONTOISE	PONTOISIENNE JS	3	18
			COURDIMANCHE AS	5	30
			VEXIN AS	3	18
			ENT BOISSY-CHA-ARR-COR	1	6
TOTAL			12	72	
ROISSY US					
10	Kamel SAOUCHI Tél 06 51 95 22 20	Comp. Sportif des Tournelles 55 Rue Houdard 95700 ROISSY EN FRANCE	ROISSY US	1	6
			MARLY LA VILLE ES	2	12
			GONESSE RC	3	18
			ENTENTE MMB	2	12
			ECOUEN FC	4	24
TOTAL			12	72	
ST BRICE FC					
11	Maxime BOURHIS Tél 07 85 68 32 82	Stade Léon Graffin Rue de la Forêt 95350 ST BRICE S/S FORET	ST BRICE FC	4	24
			ST LEU 95 FC	3	18
			CORMEILLAIS ACS	3	18
			MONTIGNY OL	2	12
TOTAL			12	72	



U9 - Niveau 2 (équipe 5 joueurs + 1 remplaçant max)					
N°	CORRESPONDANT	ADRESSE	CLUBS	Nb Equipes	Nb J9oueurs
ST PRIX ES					
12	Cyril CHESNEAU Tél 06 27 29 14 48	Stade Municipal 29 Rue Pasteur 95390 ST PRIX	ST PRIX ES	3	18
			HERBLAY S/SEINE FC	3	18
			OSNY FC	2	12
			GAFEPB	2	12
TOTAL				10	60
SURVILLIERS AVENIR					
13	Lucas PHILIPPE Tél 06 30 41 88 98	Stade Municipal Route de Plailly 95470 SURVILLIERS	SURVILLIERS AVENIR	1	6
			ARNOUVILLE FAS	4	24
			SARCELLES AAS	2	12
			CHAUMONTEL LUZARCHES AS	1	6
			EZANVILLE ECOUEN AS	2	12
TOTAL				10	60
VAUREAL FCM					
14	Saliou SALL Tél 07 66 23 85 35	Parc des Sports 40 Av Auguste Blanqui 95 VAUREAL	VAUREAL FCM	2	12
			JOUY LE MOUTIER FC	3	18
			CERGY PONTOISE FC	4	24
			ENTENTE SSG	3	18
TOTAL				12	72
VEMARS ST WITZ FC					
15	Jean DEMMEL Tél 06 43 57 14 92	Stade Municipal Rue de la Fosse aux Boucs 95470 ST WITZ	VEMARS ST WITZ FC	1	6
			VILLIERS LE BEL FC	4	24
			MONTSOULT BAILLET US	2	12
			PARMAIN AC	1	6
			BELLOY ST MARTIN ASC	2	12
TOTAL				10	60

CRITERIUMS U10/U11 et U12/U13

Le début de la 2^{ème} phase des critères U10/U11 et U12/U13 est reportée au Samedi 5 Février 2022



COUPE DU COMITE U12

2ème TOUR DU SAMEDI 15 JANVIER 2022

Les équipes sont tenues de se présenter sur les centres à **13H00** afin de débiter la jonglerie à **13H30**.

Pour le deuxième tour, une épreuve de jonglerie devra être effectuée avant le début des rencontres. Le port des protège-tibias est obligatoire pour cette épreuve de jonglerie ainsi que lors des rencontres.

Début de la jonglerie à 13h30 et des rencontres à 13h45

Durée des rencontres :

- Poule de 4 : **1 x 20 mn** (sans mi-temps)
- Poule de 3 : **2 x 15 mn**

Les deux premiers de chaque centre seront qualifiés pour le 3^{ème} tour prévu le 12 Mars 2022.

RAPPEL

Pour participer à la Coupe du Comité U12, **TOUS** les joueurs ou joueuses U12 doivent impérativement posséder une licence valide.

Dans le cas de participation d'un joueur non qualifié, l'équipe correspondante sera disqualifiée.

A chaque tour de la Coupe du Comité U12, les clubs ont la possibilité de modifier leurs équipes qualifiées et d'utiliser un nombre maximum de 2 joueurs ayant participé au tour précédent de la Coupe U12 avec une autre équipe sous peine de disqualification.

En revanche, dans le cas où un même tour se déroulerait à 2 dates différentes, un joueur ne peut participer à ce tour qu'avec une seule équipe de son club.

Par ailleurs les joueurs n'ayant participé à aucun des tours précédents, pourront être intégrés dans n'importe qu'elle équipe de leur club et au nombre de 2.

Conformément aux R.G. de la FFF et aux articles du RSG de la LPIFF :

« Dans toutes les compétitions officielles et pour toutes les catégories d'âge, le nombre de joueurs titulaires d'une licence Mutation pouvant être inscrits sur la feuille de match est limité à 4. Dans ce quota de joueurs

mutés, il ne peut y avoir au maximum que 2 joueurs ayant changé de club hors période normale au sens de l'article 92.1 des R.G. de la FFF.

Le responsable du centre est tenu de vérifier les licences de toutes les équipes.

Le responsable du centre adressera les feuilles de coupe et de jonglerie au DVOF pour le lundi suivant impérativement.

En cas de non-réception des documents au plus tard Lundi 24 JANVIER 2022, l'une ou les équipes du club recevant seront disqualifiées. La commission demande aux clubs visiteurs de prendre une photo de leur feuille de présence avec liste des joueurs, feuille de jonglerie ainsi que de la feuille récapitulative du centre.

Les centres qui ne pourront avoir lieu ce Samedi 15 Janvier 2022, ils seront reportés le Samedi 22 Janvier 2022.

**Centre n° 1 ERMONT AMS**

ARGENTEUIL FC 1 – ARGENTEUIL RC 1 – VILLIERS FC 2 – ERMONT AMS 2

Centre n° 2 EAUBONNE CSM

EAUBONNE CSM 1 – ST BRICE FC 1 – MONTMORENCY FC 2 – OSNY FC 1

Centre n° 3 CHAMPAGNE SFC

CORMEILLAIS ACS 2 – CHAMPAGNE SFC 1 – BEAUCHAMP AS 1 – ST PRIX ES 1

Centre n° 4 ST LEU FC

SOISY AM FC 1 – ARGENTEUIL FC 2 – FOSSES UF 1 – SAINT LEU FC 1

Centre n° 5 MARLY ES CENTRE REPORTE AU 22 01 2022

JOUY FC 1 – PERSAN US 2 – ERAGNY AS 1 – MARLY ES 2

Centre n° 6 BEZONS USO

BEZONS USO 1 – GOUSSAINVILLE FC 1 – SARCELLES AAS 2 - DEUIL ENGHEN FC 1

Centre n° 7 FRANCONVILLE FC

SOISY AM FC 3 – FRANCONVILLE FC 2 – ENTENTE SSG 2 – VIARMES ASNIERES OL 1

Centre n° 8 VAUREAL FCM

ST OUEN AS 3 – SARCELLES AAS 1 – PERSAN US 1 – VAUREAL FCM 1

Centre n° 9 GOUSSAINVILLE FC

ST OUEN AS 2 – GOUSSAINVILLE FC 2 – CERGY PONTOISE FC 2 – ERAGNY AS 2

Centre n° 10 FRETTOISE ES

FRETTOISE ES 1 - SOISY AM FC2 – ADAMOIS OL 1 – VEXIN AS 1

Centre n° 11 HERBLAY S/SEINE FC

ENTENTE SSG 1 – FRANCONVILLE FC 1 – VILLIERS FC 1 – HERBLAY S/SEINE FC 2

Centre n° 12 ENTENTE SSG

ENTENTE SSG 4 – ERMONT AMS 1 – ENTENTE BEAUMONT MOURS 1 – ARGENTEUIL RC 3

Centre n° 13 ROISSY US

ROISSY US 1 – BEZONS USO 2 – GONESSE RC 2 – GOUSSAINVILLE FC 3

Centre n° 14 ADAMOIS OL

ADAMOIS OL 2 – GONESSE 3 – ARGENTEUIL RC 2 – ARGENTEUIL RC 4

Centre n° 15 ECOUEN FC

ECOUEN FC 1 – BEAUCHAMP AS 2 – CERGY PONTOISE FC 4 – CORMEILLAIS ACS 1

Centre n° 16 MONTIGNY OL

MONTIGNY OL 1 – CERGY PONTOISE FC 1 – ST OUEN AS 1 – ST LEU FC 3



FESTIVAL FOOT U13

1^{er} TOUR DU SAMEDI 15 JANVIER 2022

Les équipes sont tenues de se présenter sur les centres à 13H00 afin de débiter la jonglerie à 13H30.

Une épreuve de jonglerie est à réaliser impérativement avant le début des rencontres
Début de la jonglerie à 13h30 & début des rencontres à 13h45. Le port des protège-tibias est obligatoire pour l'épreuve de jonglerie ainsi que pour les rencontres.

Durée des rencontres :

Poule de 4 : 1 x 20 minutes (sans mi-temps)

Poule de 3 : 2 x 15 minutes

Les 2 premiers de chaque centre + 6 meilleurs 3^{èmes} seront qualifiés pour le 2^{ème} tour prévu le 12 Mars 2022.

Les documents concernant l'organisation de ce 1^{er} tour seront disponibles à partir du Mardi 4 Janvier 2022 et jusqu'au Vendredi 7 Janvier 2022, après cette date, ils seront envoyés par courrier postal à la charge des clubs.

Le règlement sera à consulter sur le site internet du DVOF et joint aux documents précédents.

RAPPEL

Pour participer au Festival Foot U13, TOUS les joueurs ou joueuses doivent impérativement posséder une licence valide datant de 5 jours au minimum

Article 7 (extrait du règlement Festival Foot U13) - Qualification

Les licencié(e)s pouvant participer sont :

- Les U12 / U12F (2010), les U13 / U13F (2009)
 - Trois U11 / U11F (2011) par équipe maximum (avec autorisation médicale de pratiquer dans la catégorie supérieure)
 - Sont autorisées les joueuses U14F (2008)
- 4 joueurs ou joueuses titulaires d'une licence Mutation maximum par équipe dont 2 ayant changé de club hors période normale (suivant RG du DVOF)

Dans le cas de participation d'un joueur ou joueuses non qualifié (e), l'équipe correspondante sera disqualifiée.

Il est impératif que tous les éducateurs présentent la liste avec les photos, issue de FOOTCLUBS, des licenciés présents

Conformément aux R.G. de FFF et aux articles du RSG de la LPIFF :

« Dans toutes les compétitions officielles et pour toutes les catégories d'âge, le nombre de joueurs titulaires d'une licence Mutation pouvant être inscrits sur la feuille de match est limité à 4. Dans ce quota de joueurs mutés, il ne peut y avoir au maximum que 2 joueurs ayant changé de club hors période normale au sens de l'article 92.1 des R.G. de la FFF.

Le responsable du centre est tenu de vérifier les licences de toutes les équipes.

Le responsable du centre adressera les feuilles de coupe et de jonglerie au DVOF pour le lundi suivant impérativement.

En cas de non-réception des documents au plus tard Lundi 24 JANVIER 2022, l'une ou les équipes du club recevant seront disqualifiées. La commission demande aux clubs visiteurs de prendre une photo de leur feuille de présence avec liste des joueurs, feuille de jonglerie ainsi que de la feuille récapitulative du centre.

Les centres qui ne pourront avoir lieu ce Samedi 15 Janvier 2022, ils seront reportés le Samedi 22 Janvier 2022.

**Centre n° 1 OSNY FC**

ENTENTE BEAUMONT MOURS 1 – ERMONT ACF 1 – OSNY FC 1 – ARGENTEUIL RC 1

Centre n° 2 GARGES FCM

GARGES FCM 2 - FRANCONVILLE FC 2 – PERSAN US 2 – VAUREAL FCM 2

Centre n° 3 ARGENTEUIL FC

ARGENTEUIL FC 2 – ENTENTE SSG 2 – ROISSY US 1 – FRANCONVILLE FC 1

Centre n° 4 CERGY PONTOISE FC

CERGY PONTOISE FC 3 – MONTSOULT BAILLET US 1 – ENTENTE SSG 4 – SARCELLES AAS 1

Centre n° 5 VILLIERS FC

VILLIERS FC 1 – MONTMORENCY FC 2 – GARGES FCM 1 – ENTENTE SSG 1

Centre n° 6 DEUIL ENGHIEU FC

DEUIL ENGHIEU FC 1 – CHAMPAGNE SFC 1 – VEMARS ST WITZ FC 1 – ENTENTE SSG 3

Centre n° 7 ARNOUVILLE FAS

ARNOUVILLE FAS 1 – ST BRICE FC 1 – ECOUEN FC 1 – NEUVILLE AS 1

Centre n° 8 SOISY AM FC

SOISY AM FC 1 – HERBLAY S/SEINE 1 – ENTENTE MMB 1 – COSMO TAVERNY 2

Centre n° 9 CORMEILLAIS ACS

CORMEILLAIS ACS 1 – MONTMORENCY FC 1 – ENTENTE MMB 2 – VIARMES ASNIERES OL 1

Centre n° 10 ST BRICE FCST BRICE FC 3 – FONTENAY FC 1 – GOUSSAINVILLE FC 1 – **MENUCOURT AS 1 (Forfait avisé)****Centre n° 11 ERAGNY AS**

ERAGNY AS 2 – ST OUEN AS 2 – CERGY PONTOISE FC 2 – SOISY AM FC 2

Centre n° 12 MENU COURT AS

MENU COURT AS 2 – PIERRELAYE FC 1 – ARGENTEUIL RC 4 – MAGNY FC 1

Centre n° 13 JOUY FC

PUISEUX LOUVRES FC 1 – JOUY FC 2 – BELLOY ST MARTIN AS 1 – DEUIL ENGHIEU FC 2

Centre n° 14 ARGENTEUIL RC

ARGENTEUIL RC 3 – ST OUEN AS 1 – EAUBONNE CSM 2 – CERGY PONTOISE FC 4

Centre n° 15 SARCELLES AAS

SARCELLES AAS 2 – PRESLES USL 1 – CERGY PONTOISE FC 1 – GOUSSAINVILLE FC 2

Centre n° 16 BEAUCHAMP AS

ST BRICE FC 4 – BEAUCHAMP AS 2 – BEZONS USO 2 – VAUREAL FCM 1

Centre n° 17 ST OUEN AS

ST OUEN AS 3 – MONTMAGNY SPORTS 1 – EAUBONNE CSM 1 – MONTIGNY OL 1

Centre n° 18 GROSLAY FC

ERAGNY AS 1 – BRUYERES BERNES USM 1 – COURDIMANCHE AS 1 – GROSLAY FC 1

Centre n° 19 PERSAN US

BEAUCHAMP AS 1 – ST BRICE FC 2 – JOUY FC 1 – PERSAN US 1

Centre n° 20 COSMO TAVERNY

COSMO TAVERNY 1 – ARGENTEUIL FC 1 – BEZONS USO 1 – ARGENTEUIL RC 2

Centre n° 21 ST PRIX

CERGY PONTOISE FC 5 – CORMEILLAIS ACS 2 – ST PRIX ES 1



CHALLENGES U10 & U11 2ème Tour du Samedi 29 Janvier 2022

La commission demande aux clubs recevant d'utiliser impérativement les feuilles imprimées par le DVOF,

Le 2ème tour regroupe les équipes U10 et U11 qualifiées à l'issue du 1^{er} tour

Le règlement sera à consulter sur le site internet du DVOF et joint aux documents précédents.

ATTENTION : Tous les documents dûment complétés devront être réceptionnés par la commission au plus tard le LUNDI 7 FEVRIER 2021 à 16 Heures dernier délai

Chaque club recevant devra s'assurer de l'envoi des pièces demandées sous peine de sanctions.

La commission demande également aux clubs recevant de conserver une copie des feuilles envoyées jusqu'à l'homologation des résultats.

Nous vous rappelons que tous les joueurs doivent posséder une licence valide.

Conformément aux nouvelles dispositions concernant les licences, chaque éducateur devra être en mesure de pouvoir présenter les licences via Foot Compagnon ou le listing avec photos extrait de Footclub lors de chaque compétition, sous peine de disqualification.

Suivant l'article 7 du Règlement de la Compétition, dans le cas de participation d'un joueur non qualifié, l'équipe correspondante sera disqualifiée.

Les clubs ont la possibilité de modifier la composition de leurs équipes qualifiées respectivement dans chaque Challenge, en intégrant 2 joueurs maximum ayant participé aux tours précédents avec une autre équipe du club, dans le respect de l'article 7.

Dans le cas où un club intègre dans son équipe plus de 2 joueurs, celle-ci sera disqualifiée.

Par ailleurs les joueurs n'ayant pas participé au tour précédent, pourront être intégrés dans n'importe quelle équipe de leur club dans la limite de 2 joueurs par équipe (dans le respect de l'article 7).

En revanche, dans le cas où un même tour se déroulerait à 2 dates différentes, un joueur ne peut participer à ce tour qu'avec une seule équipe de son club.

Tous les centres doivent se dérouler le samedi matin

Début des rencontres à 9h30

Durée des rencontres :

- Poule de 4 : **1 x 16 minutes** (sans mi-temps)
- Poule de 3 : **2 x 12 minutes**

Les 2 premières équipes de chaque centre seront qualifiées (après vérification par la Commission Foot Animation) pour le 3ème Tour qui aura lieu le Samedi 26 Mars 2022

CHALLENGE U10

Article 7 - Qualification Challenge U10

U11 Filles : nées en 2011

U10 Filles et Garçons : né(e)s en 2012

U9 Filles et Garçons : né(e)s en 2013 dans la limite de **3 par équipe.**

La participation de joueurs U11 est interdite sous peine de disqualification

Les joueurs et les joueuses ne peuvent participer à l'épreuve que pour un seul club.



Pour ce 2ème tour, une épreuve de jonglerie devra être effectuée impérativement avant le début des rencontres.

Centre n° 1-U10 SARCELLES AAS

GONESSE RC 1 – ST LEU FC 3 – SARCELLES AAS 1 – DEUIL ENGHIEU FC 1

Centre n° 2-U10 PERSAN US 1

VILLIERS FC 3 – PERSAN US 1 – SOISY AM FC 2 – CERGY PONTOISE FC 3

Centre n° 3-U10 ARNOUVILLE FAS

ARNOUVILLE FAS 1 – FRANCONVILLE FC 3 – ROISSY US 1 – VILLIERS FC 1

Centre n° 4-U10 ECOUEN FC

GARGES FCM 1 - ECOUEN FC 1 – VIARMES ASNIERES OL 1 – MONTMORENCY FC 2

Centre n° 5-U10 ENTENTE SSG

ECOUEN FC 3 – FRANCONVILLE FC 1 – ENTENTE SSG 2 – JOUY FC 1

Centre n° 6-U10 ERAGNY AS

PERSAN US 2 – ENTENTE MMB 2 – CERGY PONTOISE FC 1 – ERAGNY AS 1

Centre n° 7-U10 MONTMORENCY FC1

DEUIL ENGHIEU FC 2 – MONTMORENCY FC 1 – ADAMOIS OL 1 – SARCELLES AAS 3

Centre n° 8-U10 MONTMAGNY SPORTS

MONTMAGNY SPORTS 1 - MARLY ES 1 – ERMONT AMS 2 – ST OUEU AS 2

Centre n° 9-U10 ST LEU FC

ARGENTEUIL FC 1 – EZANVILLE US 1 – ST LEU FC 1 – ENTENTE MMB 1

Centre n° 10-U10 EAUBONNE CSM

EAUBONNE CSM 1 – FONTENAY FC 1 – ARGENTEUIL RC 1 – OSNY FC 1

Centre n° 11-U10 ERMONT ACF

ENTENTE SSG 4 – GOUSSAINVILLE FC 1 – ERMONT ACF 1 – ST OUEU AS 1

Centre n° 12-U10 CORMEILLAIS ACS

ENTENTE SSG 1 - CORMEILLAIS ACS 2 – BEZONS USO 3 – GROSLAY FC 1

Centre n° 13-U10 CERGY PONTOISE FC 2 –

LE THILLAY ESM 1 – VEXIN AS 1 – SARCELLES AAS 2 – CERGY PONTOISE FC 2

Centre n° 14-U10 BEZONS USO

MONTIGNY OL 1 – ERMONT ACF 2 – ST BRICE FC 3 – BEZONS USO 1

Centre n° 15-U10 ST BRICE FC

ST BRICE FC 1 – ARGENTEUIL RC 3 – VAUREAL FCM 1 – SOISY AM FC 3

Centre n° 16-U10 FRANCONVILLE FC

FRANCONVILLE FC 2 – CORMEILLAIS ACS 1 – HERBLAY S/SEINE 1 – CHAMPAGNE SFC 1

CHALLENGE U11

**Article 7 - Qualification
Challenge U11**

U12 Filles : nées en 2010

U10/U11 Filles et Garçons : né(e)s en 2012 et 2011

Les joueurs et les joueuses ne peuvent participer à l'épreuve que pour un seul club.

La participation de joueur (se)s U9 est interdite sous peine de disqualification.

Pour ce 2ème tour, une épreuve de jonglerie devra être effectuée impérativement avant le début des rencontres.



Centre n° 1-U11 ERMONT AMS
ERMONT AMS 1 – VIARMES ASNIERES OL 1 – ERMONT AMS 1 – CERGY PONTOISE FC 2

Centre n° 2-U11 ADAMOIS OL
ADAMOIS OL 1 – ERAGNY AS 1 – GOUSSAINVILLE FC 3- COSMO TAVERNY 1

Centre n° 3-U11 GARGES FCM
ROISSY US 1 – GARGES FCM 1 – LE THILLAY ESM 1 – ST LEU FC 1

Centre n° 4-U11 ST PRIX ES
ENTENTE MMB 1 – DEUIL ENGHIEU FC 1 – ST PRIX ES 1 – VILLIERS FC 1

Centre n° 5-U11 DEUIL ENGHIEU FC
ARGENTEUIL FC 1 – HERBLAY S/SEINE FC 1 – VEMARS ST WITZ FC 1 – DEUIL ENGHIEU FC 2

Centre n° 6-U11 MONTIGNY OL
ENTENTE MMB 2 - DEUIL ENGHIEU FC 1 - ECOUEN FC 1 - SARCELLES AAS 2

Centre n° 7-U11 OSNY FC
ST LEU FC 2 – OSNY FC 1 – SARCELLES AAS 2 – CERGY PONTOISE FC 3

Centre n° 8-U11 SOISY AM FC
VILLIERS FC 2 – MONTMAGNY SPORTS 1 – SOISY AM FC 1 – MARLY ES 1

Centre n° 9-U11 GONESSE RC
FRANCONVILLE FC 2 – GONESSE RC 1 – ARNOUVILLE FAS 2 – PERSAN US 1

Centre n° 10-U11 GROSLAY FC
ERAGNY AS 2 – ENTENTE SSG 2 – AUVERS ENNERY FC 1 – GROSLAY FC 1

Centre n° 11-U11 ST OUEN AS
VEXIN AS 1 – ST OUEN AS 1 – PRESLES USL 1 – BEZON USO 1

Centre n° 12-U11 ARGENTEUIL RC
ARGENTEUIL RC 2 – GOUSSAINVILLE FC 1 – ST OUEN AS 3 – EAUBONNE CSM 1

Centre n° 13-U11 MONTSOULT BAILLET US
OSNY FC 2 – ENTENTE SSG 1 – ECOUEN FC 1 – MONTSOULT BAILLET US 1

Centre n° 14-11 PUISEUX LOUVRES FC
SARCELLES AAS 1 – PUISEUX LOUVRES FC 1 – ENTENTE MMB 2 – ERMONT ACF 2

Centre n° 15-U11 GOUSSAINVILLE FC
BEZONS USO 2 – FRETTOISE ES 1 – GOUSSAINVILLE FC 2 – BRUYERES BERNES USM 1

Centre n° 16-U11 JOUY FC
JOUY FC 1 – MONTMORENCY FC 1 – ST OUEN AS 2 – ECOUEN FC 2

1er APPEL FEUILLES DE MATCHS

PLATEAU U8/U9 du 11 12 21

OSNY FC : 1^{er} appel de feuille de centre et de présence des club présents sur centre n° 3 du plateau U8/U9 – niveau 1 du 11 12 21

ARGENTEUIL RC : 1^{er} appel de feuille de présence de vos équipes sur centre n° 3 du plateau U8/U9 – niveau 1 à OSNY FC du 11 12 21

COSMO TAVERNY : 1^{er} appel de feuille de présence de vos équipes sur centre n° 3 du plateau U8/U9 – niveau 1 à OSNY FC du 11 12 21

CHAMPAGNE SFC : 1^{er} appel de feuille du centre n° 3 du plateau U8 – niveau 2 du 11 12 21

LE THILLAY ESM : 1^{er} appel de feuille de centre et de présence des club présents sur centre n° 8 du plateau U8 – niveau 2 du 11 12 21

ECOUEN FC : 1^{er} appel de feuille de présence vos équipes sur centre n° 8 du plateau U8 – niveau 2 au THILLAY ESM du 11 12 21



ST BRICE FC : 1^{er} appel de feuille de présence vos équipes sur centre n° 8 du plateau U8 – niveau 2 au THILLAY ESM du 11 12 21

MONTIGNY OL : 1^{er} appel de feuille de centre et de présence des club présents sur centre n° 9 du plateau U8 – niveau 2 du 11 12 21

ARGENTEUIL RC : 1^{er} appel de feuille de présence de vos équipes sur centre n° 9 du plateau U8 – niveau 2 à MONTIGNY OL du 11 12 21

CORMEILLAIS ACS : 1^{er} appel de feuille de présence de vos équipes sur centre n° 9 du plateau U8 – niveau 2 à MONTIGNY OL du 11 12 21

HERBLAY S/SEINE : 1^{er} appel de feuille de présence de vos équipes sur centre n° 9 du plateau U8 – niveau 2 à MONTIGNY OL du 11 12 21

MONTMORENCY FC : 1^{er} appel de feuille de centre et de présence des club présents sur centre n° 10 du plateau U8 niveau 2 du 11 12 21

BOUFFEMONT AS : 1^{er} appel de feuille de présence de vos équipes sur centre n° 10 du plateau U8 niveau 2 à MONTMORENCY FC du 11 12 21

SOISY AM FC : 1^{er} appel de feuille de présence de vos équipes sur centre n° 10 du plateau U8 niveau 2 à MONTMORENCY FC du 11 12 21

ENTENTE MMB : 1^{er} appel de feuille de présence de vos équipes sur centre n° 10 du plateau U8 niveau 2 à MONTMORENCY FC du 11 12 21

PUISEUX LOUVRES FC : 1^{er} appel de feuille de centre et de présence des club présents sur centre n° 10 du plateau U9 niveau 2 du 11 12 21

ECOUEN FC : 1^{er} appel de feuille de présence de vos équipes sur centre n° 10 du plateau U9 niveau 2 à PUISEUX LOUVRES FC du 11 12 21

ENTENTE BEAUMONT MOURS : 1^{er} appel de feuille de présence de vos équipes sur centre n° 10 du plateau U9 niveau 2 à PUISEUX LOUVRES FC du 11 12 21

PARMAIN AC : 1^{er} appel de feuille de présence de vos équipes sur centre n° 10 du plateau U9 niveau 2 à PUISEUX LOUVRES FC du 11 12 21

ECLAIR DE PUISEUX : 1^{er} appel de feuille de présence de vos équipes sur centre n° 10 du plateau U9 niveau 2 à PUISEUX LOUVRES FC du 11 12 21

BELLOY ST MARTIN AS : 1^{er} appel de feuille de présence de vos équipes sur centre n° 10 du plateau U9 niveau 2 à PUISEUX LOUVRES FC du 11 12 21

CRITERIUM U10 / U11

VILLIERS FC : 1^{er} appel de feuille de match n° 24026490 du 11 12 21 – critérium 11 Avenir contre CERGY PONTOISE FC

2ème APPEL FEUILLES DE MATCHS

PLATEAU U8/U9 du 27 11 21

BRUYERES BERNES USM : 2^{ème} appel de feuille de présence du club de CHAUMONTEL LUZARCHES AS – centre n° 2 du plateau U8 – niveau 2 à BRUYERES BERNES USM du 27 11 21



PLATEAU U6/U7 du 04 12 21

MAGNY FC : 2^{ème} appel de feuille de présence & de plateau – centre n° 13 du plateau U6/U7 du 04 12 21

CERGY PONTOISE FC : 2^{ème} appel de feuille de présence des équipes de MAGNY FC & ST OUEN AS – centre n° 4 du plateau U6/U7 du 04 12 21

PIERRELAYE FC : 2^{ème} appel de feuille de présence – centre n° 4 du plateau U6/U7 du 04 12 21 à CERGY PONTOISE FC

ST OUEN AS : 2^{ème} appel de feuille de présence – centre n° 7 du plateau U6/U7 du 04 12 21 à CERGY PONTOISE FC

DEUIL ENGHIEU FC : 2^{ème} appel de feuille de présence des équipes de GOUSSAINVILLE FC – centre n° 7 du plateau U6/U7 du 04 12 21

GOUSSAINVILLE FC : 2^{ème} appel de feuille de présence – centre n° 7 du plateau U6/U7 du 04 12 21 à DEUIL ENGHIEU FC

ST BRICE FC : 2^{ème} appel de feuille de présence – centre n° 8 du plateau U6/U7 du 04 12 21 à GROSLAY FC

MONTMAGNY SPORTS : 2^{ème} appel de feuille de présence des équipes de MONTMORENCY FC & ARGENTEUIL FC centre n° 15 du plateau U6/U7 du 04 12 21

MONTMORENCY FC : 2^{ème} appel de feuille de présence – centre n° 15 du plateau U6/U7 du 04 12 21 à MONTMORENCY FC

ARGENTEUIL FC : 2^{ème} appel de feuille de présence – centre n° 15 du plateau U6/U7 du 04 12 21 à GROSLAY FC

ST OUEN AS : 2^{ème} appel de feuille de présence des équipes de VAUREAL FCM – centre n° 20 du plateau U6/U7 du 04 12 21

VAUREAL FCM : 2^{ème} appel de feuille de présence – centre n° 20 du plateau U6/U7 du 04 12 21 à ST OUEN AS

SOISY AM FC : 2^{ème} appel de feuille de présence des équipes de GARGES FCM – centre n° 21 du plateau U6/U7 du 04 12 21

GARGES FCM : 2^{ème} appel de feuille de présence – centre n° 21 du plateau U6/U7 du 04 12 21 à VAUREAL FCM

CRITERIUM U10 / U11

ST OUEN AS : 2^{ème} appel de feuille de match n° 24026496 – critérium Avenir U10 du 11 12 21 contre St LEU FC 2

AMENDES

VAUREAL FCM : non réception après le 2^{ème} appel de feuille de match n° 24046608 – série 1 - critérium U10/U11 du 18 12 21 contre PARMAN AC 1
Amende : 15€

ST OUEN AS : non réception après le 2^{ème} appel de feuilles de matchs n° 24047806 & 24047996 – série 4 - critérium U10/U11 du 18 12 21 contre CERGY PONTOISE FC 5 & 6
Amende : 15€ x 2 = 30€

SARCELLES AAS : non réception après le 2^{ème} appel de feuille de match n° 24047883 – série 2- critérium U10/U11 du 04 12 21 contre COURDIMANCHE A4
Amende : 15€

ST OUEN AS 4 : non réception après le 2^{ème} appel de feuille de match n° 24032817 – critérium U12/U13 – série 2 du 18 12 21 contre COSMO TAVERNY 2
Amende : 15€



HERBLAY S/SEINE FC 1 : non réception après le 2^{ème} appel de feuille de match n° 24033396 – critérium U12/U13 – série 3 du 11 12 21 contre MONTMAGNY SPORTS 1

Amende : 15€

PIERRELAYE FC : non réception après le 2^{ème} appel de feuille de présence – centre n° 5 du plateau U8 – niveau 2 à ERAGNY FC du 27 11 21

Amende : 30€

EZANVILLE FC : non réception après le 2^{ème} appel de feuille de présence – centre n° 11 du plateau U8 – niveau 2 à PERSAN US du 27 11 21

Amende : 30€

DOMONT FC : non réception après le 2^{ème} appel de feuille de présence – centre n° 12 du plateau U8 – niveau 2 à ST BRICE FC du 27 11 21

Amende : 30€

JOUY FC : non réception après le 2^{ème} appel de feuille de présence – centre n° 14 du plateau U8 – niveau 2 à VAUREAL FCM du 27 11 21

Amende : 30€

VAUREAL FCM : non réception après le 2^{ème} appel de feuille de centre – centre n° 14 du plateau U8 – niveau 2 à VAUREAL FCM du 27 11 21

Amende : 30€

BEAUCHAMP AS : non réception après le 2^{ème} appel de feuille de présence – centre n° 1 du plateau U9 – niveau 2 à ENTENTE BEAUMONT MOURS du 27 11 21

Amende : 30€

ROISSY US : non réception après le 2^{ème} appel de feuille de présence – centre n° 6 du plateau U9 – niveau 2 à ECOUEN FC du 27 11 21

Amende : 30€

JOUY FC : non réception après le 2^{ème} appel de feuille de centre – centre n° 9 du plateau U9 – niveau 2 à JOUY FC du 27 11 21

Amende : 30€

MONTIGNY OL : non réception après le 2^{ème} appel de feuille de centre & feuilles de présence des clubs – centre n° 10 du plateau U9 – niveau 2 à MONTIGNY OL du 27 11 21

Amende : 30€

MONTMORENCY FC : non réception après le 2^{ème} appel de feuille de centre & feuilles de présence des clubs – centre n° 11 du plateau U9 – niveau 2 à MONTMORENCY FC du 27 11 21

Amende : 30€

DATES PROCHAINS PLATEAUX

La Commission vous rappelle les dates des plateaux U6/U7 et U8/U9 fixées jusqu'en fin de saison. Merci d'en prendre note

U6 /U7	U8 / U9
29 janvier 2022	5 février 2022
12 février 2022	12 mars 2022
19 mars 2022	26 mars 2022
2 avril 2022	9 avril 2022
16 avril 2022	14 mai 2022
21 mai 2022	11 juin 2022
JND 18 juin 2022	

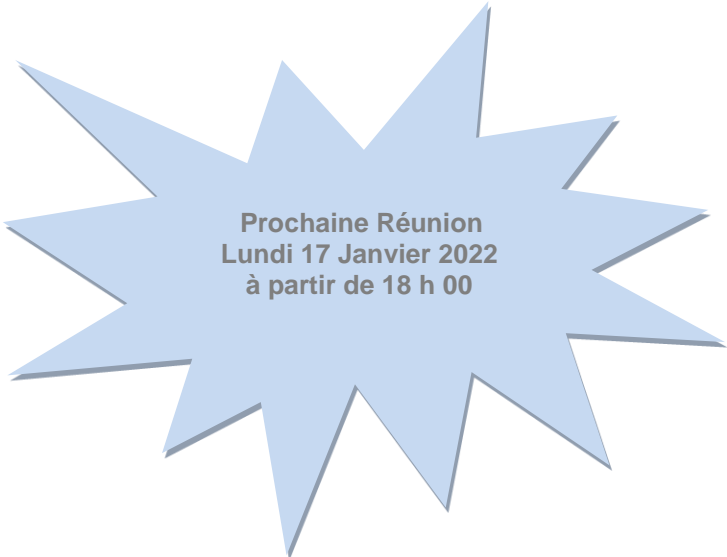


ORGANISATION DES RASSEMBLEMENTS DE FIN DE SAISON

FINALE DEPARTEMENTALE DU FESTIVAL FOOT U13 ET U13F le SAMEDI 2 AVRIL 2022

FINALE DEPARTEMENTALE COUPE DU COMITE U12 le DIMANCHE 8 MAI 2022

FINALE DEPARTEMENTALE DU CHALLENGE U10 / U11 le SAMEDI 23 AVRIL 2022



**Prochaine Réunion
Lundi 17 Janvier 2022
à partir de 18 h 00**



COMMISSION DÉPARTEMENTALE FOOTBALL D'ANIMATION

SECTION FEMININES

PV DU 10 JANVIER 2022

INFORMATIONS IMPORTANTES :
Pour la saison 2021/2022, vous avez l'obligation d'utiliser la feuille de match informatisée pour l'ensemble des catégories.
RAPPEL

RAPPEL REGLEMENTS ET PRECONISATIONS

La Commission tient à rappeler à tous les Clubs les informations suivantes :

FORFAITS

- Forfait non avisé (absence de mail officiel au DVOF et club adverse avant vendredi 12h) :

- o 1^{er} = **24€** (31€ en seniors F)
- o 2^{ème} = 27.5€ (37.5€ en seniors F)
- o 3^{ème} = **33.5€ + Forfait Général = 57€** (41.5 + Forfait Général = 72€ en seniors F)

- Le Forfait général est imputé même au forfait avisé.

-NON-UTILISATION DE FEUILLE DE MATCH INFORMATISEE (hors problèmes technique) **100€**

- Absence non excusée aux réunions = **50€**

- Personne inscrite sur la feuille de match non-licenciée = **120€**

- Joueuse inscrite sur la feuille de match non autorisée (sur classement ou sous classement non autorisé) = **80€**

- Feuille de match irrégulière (manque une information ou une signature) Rappel les éducateurs et arbitres assistants avec n° licence = **10€**

- Non-réception de la feuille de match après deux relances = **52€**

- Match remis (arrêté municipal avec liste des matches concernés) = **50€**

- **L'horaire indiqué pour les rassemblements ou pour les matchs est l'HORAIRE DE COUP D'ENVOI, les équipes doivent donc arrivées en amont afin d'être prêts à l'heure indiquée → Le Club recevant ne doit pas attendre l'arrivée des retardataires pour débiter les rencontres.**

**MERCI DE VERIFIER LES ENGAGEMENTS DE LA
2^{ème} PHASE CRITERIUM**

**LES CALENDRIERS SERONT PUBLIES
LE 24/01/22 à 12H**

**SANS CONTRE INDICATION DE VOTRE CLUB AVANT LE
18/01/22 NOUS VALIDERONS LA PRESENTE LISTE**



EQUIPES ENGAGEES EN PHASE 2 CRITERIUM

U11F à 8

- ENTENTE SSG 1
- DEUIL ENGHEN FC 1
- HERBLAY S/ SEINE FC 1
- GONESSE RC 1
- SOISY ANDILLY MARGENCY FC 1
- JOUY LE MOUTIER FC 1
- CERGY PONTOISE FC 1
- ENTENTE OVA EBM 1
- ARGENTEUIL RC 1
- GARGES FCM 1
- SARCELLES AAS 1
- FOSSE FU 1
- ARGENTEUIL FC 1
- ERMONT AS 1
- PUISEUX LOUVRES 95 FC 1
- MONTMORENCY FC 1
- ASAMOIS OL 1
- ST LEU 95 FC 1
- EMMB FC 1
- PERSAN US 03 1
- COSMO TAVERNY 1
- ERAGNY AS FC 1
- ST BRICE FC 1

U13F Avenir

- ARGENTEUIL RC 1
- CERGY PONTOISE FC 1
- ENTENTE SSG 1
- FRANCONVILLE FC 1
- GARGES FCM 1
- SARCELLES AAS 1
- HERBLAY S/ SEINE FC 1
- ST LEU 95 FC 1 (attente de validation)

U13F à 8

- ARGENTEUIL FC 1
- DEUIL ENGHEN FC 1
- ERAGNY AS FC 1
- SOISY ANDILLY MARGENCY FC 1
- GONESSE RC 1
- GROSLAY FC 1
- SARCELLES AAS 2
- FOSSES FU 1
- ENTENTE SSG 2
- PONTOISIENNE JS 1
- JOUY LE MOUTIER FC 1
- PUISEUX LOUVRES 95 FC 1
- BEZONS USO 1
- ST OUEN L'AUMONE AS 1
- ST BRICE FC 1
- HERBLAY S/SEINE FC 1
- CHAUMONTEL LUZARCHES AS 1
- PERSAN US 03 1
- EMMB FC 1
- ERMONT AS 1
- CORMEILLAIS ASC 1
- ENTENTE EBM OVA 1

**COURRIERS****ERMONT AS****Mail du 06/01/2022****U13F**

Nous avons pris note de votre candidature pour intégrer le critérium avenir U13F

ERMONT AS**Mail du 06/01/2022****U13F**

Nous avons pris note du retrait de votre équipe 1 en U13F

SARCELLES AAS**Mail du 06/01/2022****U11F**

Nous avons pris note de la demande de reports de la rencontre du 11/12/21

Nous vous invitons à vous mettre d'accord avec votre adversaire pour jouer avant 27 /01/22

PERSAN US 03**Mail du 06/01/2022****U11F**

Nous avons pris note de la demande de reports de la rencontre du 08/01/22

Nous vous invitons à vous mettre d'accord avec votre adversaire pour jouer avant 27 /01/22

VIARMES ASNIERES OL**Mail du 06/01/2022****U11F**

Nous avons pris note de la demande de reports de la rencontre du 08/01/22

Nous vous invitons à vous mettre d'accord avec votre adversaire pour jouer avant 27 /01/22

FOSES FU**Mail du 06/01/2022****U13F**

Nous avons pris note de la demande de reports de la rencontre du 15/01/22

Nous vous invitons à vous mettre d'accord avec votre adversaire pour jouer avant 27 /01/22

COSMO TAVERNY**Mail du 07/01/2022****U11F**

Nous avons bien reçu la demande de changement de date pour la rencontre U11F contre ARGENTEUIL FC au 15/01/22

CHAUMONTEL LUZARCHES AS**Mail du 09/01/2022****U7F – U9F – U13F**

U7F/U9F – sur votre feuille d'engagement nous avons aucune trace d'engagement dans ses catégories. Si vous souhaitez y participer confirmez nous par mail et nous vous rajouterons au prochain centre et rassemblement

U13F- Nous corrigeons l'appel à feuille de match

PERSAN US 03**Mail du 11/01/2022****U9F**

Pris note de votre courrier concernant l'impossibilité de recevoir le centre U9F du 15/01/22

ST LEU 95 FC**Mail du 11/01/2022****U9F**

Pris note de votre courrier concernant l'impossibilité de recevoir le centre U9F du 15/01/22

**PONTOISIENNE JS**

Mail du 11/01/2022

U13F

Pris note de votre courrier et enregistrement de votre feuille de match.

ADAMOIS OL

Mail du 12/01/2022

U13F

Pris note de votre courrier concernant votre engagement uniquement pour le critérium futsal.

FORFAITS AVISES**VILLIERS LE BEL FC**

U9F PLATEAU – Centre de BELLOY ST MARTIN du 15.01/22

PERSAN US 03

U11F – adversaire COSMO TAVERNY du 15/01/22

GONESSE RC

U7F PLATEAU – Centre de VIARMES ASNIERES OL du 08/01/22

ERMONT AS

U7F PLATEAU – Centre de VIARMES ASNIERES OL du 08/01/22

FORFAITS NON AVISES**FRANCONVILLE FC**

U11F à 8 Groupe A contre RC ARGENTEUIL

1^{er} Forfait 24€**15/01/22**

- U11F – Groupe B – Match 24077500 – SOISY ANDILLY M. 1 / GONESSE RC 1
- **U11F – GROUPE B – COSMO TAVERNY 1 / PERSAN US 03**



JANVIER 2022

SAMEDI 15 JANVIER 2022

U9 F

**LES CENTRES DE ST LEU 95 FC & PERSAN US ANNULE
REPORTE AU 22/01/22 A ARGENTEUIL FC**

PLATEAU U9F du 15/01/2022

N°	CLUB RECEVANT	ADRESSE	DEBUT DES RENCONTRES	CLUBS VISITEURS	Nb
2	BELLOY ST MARTIN ASC				
	FITTE DUVAL PIERRE 06 38 84 51 67	Stade Raymond Fosset, rue Salengro, ST MARTIN DU TERTRE	15H30	FRANCONVILLE FC	1
				GONESSE RC	1
				ERMONT AS	1
				BELLOY ST MARTIN ASC	1
TOTAL					4

PLATEAU U9F du 15/01/2022

N°	CLUB RECEVANT	ADRESSE	DEBUT DES RENCONTRES	CLUBS VISITEURS	Nb
4	SARCELLES AAS				
	GYAMFI EMMANUEL 06 66 09 70 48	Terrain J. BRAMI, Honneur Av. Paul Langevin, SARCELLES	11H00	ST PRIX ES	1
				ENT VIARMES ASNIERES OL EBM	1
				SOISY ANDILLY M. FC	3
				COSMO TAVERNY	1
				MARLY LA VILLE ES	1
				CERGY PONTOISE FC	1
				FOSES FU	1
				SARCELLES AAS	1
TOTAL					11


PLATEAU U9F du 15/01/2022

N°	CLUB RECEVANT	ADRESSE	DEBUT DES RENCONTRES	CLUBS VISITEURS	Nb
1	PIHEN CHARLENE 06 64 14 98 11	Stade des Beauregards, 130 route de Pierrelaye, HERBLAY	11H00	HERBLAY S/SEINE	
				ARGENTEUIL FC	1
				HERBLAY S/ SEINE FC	3
				ADAMOIS OL	1
				ENT ESSG	1
				GARGES FCM	1
				PUISEUX LOUVRES 95 FC	1
ST LEU 95 FC	1				
TOTAL					10

SAMEDI 29 JANVIER 2022

U9 F

PLATEAU U9F du 29/01/2022

N°	CLUB RECEVANT	ADRESSE	DEBUT DES RENCONTRES	CLUBS VISITEURS	Nb
1	BERGE MARIE France 06 18 54 66 81	Parc des sports et loisirs, Av du Champ Bacon VILLIERS LE BEL	11H00	VILLIERS LE BEL FC	
				FOSES FU	1
				ARGENTEUIL FC	1
				ST PRIX ES	1
				COSMO TAVERNY	1
				MARLY LA VILLE ES	1
				VILLIERS LE BEL FC	1
TOTAL					6


PLATEAU U9F du 29/01/2022

N°	CLUB RECEVANT	ADRESSE	DEBUT DES RENCONTRES	CLUBS VISITEURS	Nb
2	THOMAS SOKOL	Stade des Beauregards, 130 route de Pierrelaye, HERBLAY	10H30	ARGENTEUIL FC	
				ENT VIARMES ASNIERES OL EBM	1
				PUISEUX LOUVRES 95 FC	1
				CERGY PONTOISE FC	1
				BELLOY ST MARTIN ASC	1
				HERBLAY SUR SEINE FC	3
TOTAL					7

PLATEAU U9F du 29/01/2022

N°	CLUB RECEVANT	ADRESSE	DEBUT DES RENCONTRES	CLUBS VISITEURS	Nb
3	HUART PASCAL 06 62 64 98 55	Stade Philippe Grante, Av Paul Thourou, Isle ADAM	10H00	ADAMOIS OL	
				GONESSE RC	1
				MAGNY EN VEXIN FC	1
				ERMONT AS	1
				SOISY ANDILLY M. FC	3
				ADAMOIS OL	1
TOTAL					7

PLATEAU U9F du 29/01/2022

N°	CLUB RECEVANT	ADRESSE	DEBUT DES RENCONTRES	CLUBS VISITEURS	Nb
4	SOW Ousmane 07 58 57 15 67	Stade Auguste Delaune, 12 rue des cressonnières, St Gratien	11H00	ENT SSG	
				ST LEU 95 FC	1
				FRANCONVILLE FC	1
				PERSAN US 03	2
				SARCELLES AAS	1
				GARGES FCM	1
				ENT SSG	1
TOTAL					7



FEVRIER 2022

SAMEDI 05 FEVRIER 2022

U7 F

RASSEMBLEMENT U7F du 05/02/2022

N°	CLUB RECEVANT	ADRESSE	DEBUT DES RENCONTRES	CLUBS VISITEURS	Nb
1	FIVE	36 rue des Pommiers, 95240 CORMEILLES EN PAISIS	10H30	FOOT POWER 5	
				PERSAN US 03	1
				PUISEUX LOUVRES 95 FC	1
				CERGY PONTOISE FC	1
				GONESSE RC	1
				ERMONT AS	1
				ARGENTEUIL FC	1
				ST LEU 95 FC	1
				ENT SSG	1
				GARGES FCM	1
				HERBLAY S/SEINE FC	1
				ENT VIARMES ASNIERES OL EBM	1
				FRANCONVILLE FC	1
SOISY ANDILLY MARGENCY FC	1				
TOTAL					13



SAMEDI 12 FEVRIER 2022

U9 F

PLATEAU U9F du 12/02/2022					
N°	CLUB RECEVANT	ADRESSE	DEBUT DES RENCONTRES	CLUBS VISITEURS	Nb
1	FIVE	36, rue des Pommiers, 95240 CORMEILLES EN PARISIS	11H00	FOOT POWER FIVE	
				ENT SSG	1
				PERSAN US 03	2
				SARCELLES AAS	1
				VILLIERS LE BEL FC	1
				GONESSE RC	1
				MARLY LA VILLE ES	1
				FOSSES FU	1
				GARGES FCM	1
				HERBLAY S/ SEINE FC	3
				ARGENTEUIL FC	1
				PUISEUX LOUVRES 95 FC	1
				MAGNY EN VEXIN FC	1
				FRANCONVILLES FC	1
				COSMO TAVERNY	1
				BELLOY ST MARTIN ASC	1
				CERGY PONTOISE FC	1
				ADAMOIS OL	1
				ENT VIARMES ASNIERES OL EBM	1
				RMONT AS	1
ST LEU 95 FC	1				
ST PRIX ES	1				
SOISY ANDILLY M. FC	3				
TOTAL					27



COMMISSION CDIF

RÉUNION DU 11 JANVIER 2022

Présent : M. Lacour – Plassart

Assistent : MM. Diaz – Letellier.

Excusé : M. Valette

FMI – UTILISATION DES TABLETTES

Pour permettre les mises à jour automatiques de l'application « FMI », pensez à mettre votre tablette en fonctionnement quelques heures avant son utilisation.

Pour sécuriser au maximum le process de récupération des rencontres et des effectifs, nous vous conseillons de préparer au plus tôt les matchs du week-end sur un ordinateur et de récupérer les rencontres sur la tablette.

Vérifier que vous utilisez la dernière version de l'application FMI

3.9.0.0.

La CDIF demande à toutes les équipes recevantes et visiteuses qui n'ont pas utilisé la tablette pour la FMI de préciser par mail auprès du DVOF les motifs, raisons ou explications ayant conduit à cette situation avant le lundi midi.

La CDIF est chargée par le Comité de Direction de former/informer les Clubs à l'utilisation de la FMI, et de suivre le taux d'utilisation chaque weekend de matches dans les catégories concernées.

La CDIF apportera toute sa contribution et son aide aux Clubs qui le souhaitent.

Il est donc demandé à chaque club cité ci-dessus de répondre impérativement

CHAMPIONNAT

Date	Match	Non utilisation de la FMI
08/01/22	Critérium U13 Feminine A 8 / Phase 1 / Poule B	Pontoisienne Js 1 - Grosly Fc 1
09/01/22	Criterium Vétérans + De 45 Ans / Phase Unique / Poule B	Chaumontel Luzarches 15 - Entente Ssg 15



COUPE

Date	Match	Non utilisation de la FMI
09/01/22	Cvo - Crédit Mutuel Anciens / Phase 1 / Poule Unique	Argenteuil Fc 11 - Osny Fc 11

**Rappel : 100€ d'amende (annexe financière)
Autres sanctions possibles selon le règlement FMI.**

La CDIF effectuera les recherches nécessaires (pointage informatique et via l'arbitre officiel qui a également l'obligation de faire un rapport sur les circonstances de la non-utilisation).

**Par souci d'efficacité, il est nécessaire dans vos mails de noter
La date, la catégorie, la division et la poule.**

Exemple :

Date 21/10/2018	Catégorie SENIORS	Division D2	Poule A
-----------------	-------------------	-------------	---------

Sans ces informations vos courriers ne seront pas traités.

Nous vous remercions de votre retour.

La commission se réunissant tous les mardis de 18h00 à 20h00, les clubs qui n'auront pas fait parvenir les scores de leurs matchs avant le lundi 12h00 seront notifiés dans les procès-verbaux de la CDIF.

FMI – RAPPELS IMPORTANTS

La FMI est disponible sur le store Google VERSION 3.9.0.0 Vous retrouverez cette version sous le nom (**Feuille de Match Informatisée VERSION 3.9.0.0**). Cette version est disponible sur le Store Apple. **Cette version est obligatoire**. Merci de mettre à jour vos tablettes !

Bonne saison à vous !

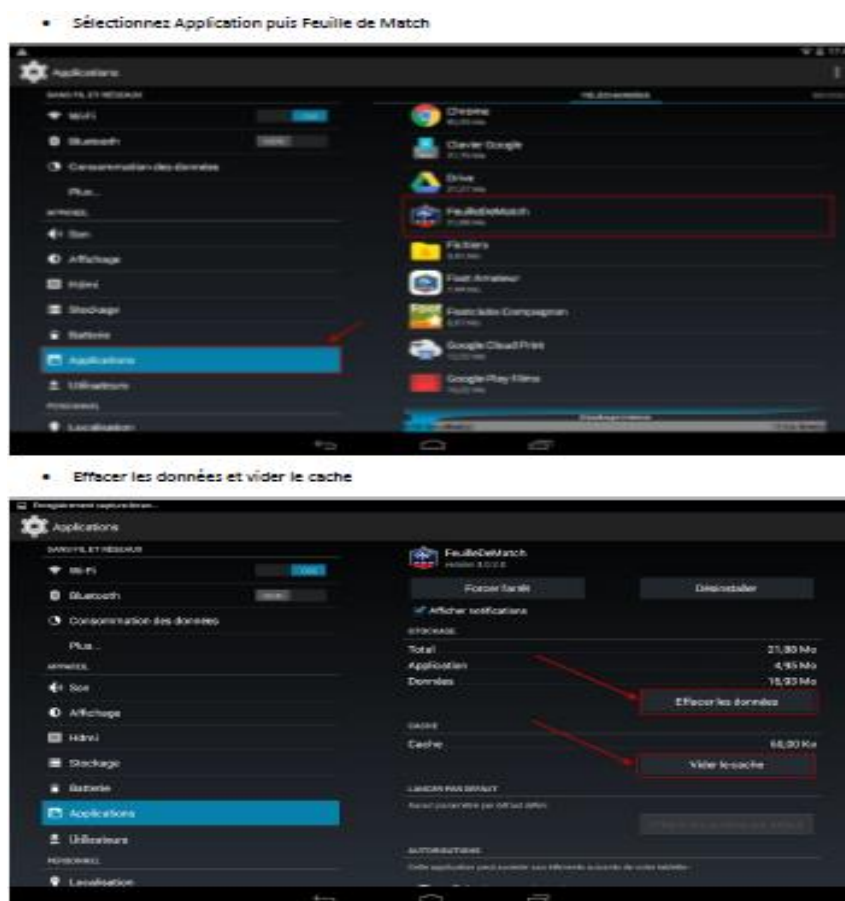
Rappel des bonnes pratiques d'utilisation de la Feuille de Match informatisée (FMI)...

LIRE LA SUITE

FMI

« JE NE PEUX PAS RÉCUPÉRER LES RENCONTRES »

Effectuer les opérations suivantes :
Vérifier qu'aucun match n'est « en cours ».
Sur la page d'accueil, cliquez sur l'icône « Paramètres » et suivez la procédure.





COMMISSION DÉPARTEMENTALE DES TERRAINS ET INSTALLATIONS SPORTIVES

RÉUNION DU 11 JANVIER 2022

Présents : MM. Plassart – Febvay - Chuppé - Lacour

Comité : M. Letellier

Excusés : MM. Andrieu - Brognara - Da Mata

À tous les clubs du DISTRICT DU VAL-D'OISE :

Il est impératif, pour disputer une rencontre de football, de mettre à la disposition des joueurs et des arbitres, des installations conforme au règlement et en état de fonctionner (sanitaires et douches).

La commission ne donne aucun renseignement aux clubs concernant le classement des terrains et des éclairages.

COURRIER

La commission accuse réception du P.V. de la C.R.T.I.S.

Remerciements.

FORMATION

Formation des commissaires aux outils informatiques.

Programmation des rendez-vous pour les futures visites de classement (terrain et éclairage).

CLASSEMENT

Ville d'ARGENTEUIL : NNI 950180601 et 950180602

MM. LACOUR et PLASSART se sont rendus le jeudi 06 janvier 2022 à 18h15 au Stades du COUDRAY et OUVRARD, Rue Romain ROLLAND, pour confirmation de classement de l'éclairage.

RAPPEL

Les clubs souhaitant faire jouer des matches en nocturne sont invités à vérifier le classement de leur(s) terrain(s) en éclairage.



COMMISSION DÉPARTEMENTALE FUTSAL

RÉUNION DU 10 JANVIER 2022

Présents : MM. Le Nagard (Président) – Duclos.

Assistent : MM. Vernet (Comité) - Chéroux (Cda).

Excusés : MM. Traoré – Werck.

INFORMATIONS IMPORTANTES

La commission informe que toutes les décisions prises en première instance sont susceptibles d'appel devant le Comité d'Appel Chargé des Affaires Courantes dans les conditions de forme, de délai et de droit prévues à l'article 31 du Règlement Sportif du District du Val d'Oise de Football.

La commission rappelle aux clubs que tous les courriers doivent impérativement être transmis sur papier officiel du club et comporter les informations suivantes :

- N° d'affiliation
- Championnat ou coupe
- Division et groupe
- N° du match
- Date du match

INVERSION DE RENCONTRE - ART 20.6 des RG du DVOF

En cas d'inversion de rencontre, veuillez utiliser la feuille de match correspondant au dit match indépendamment du lieu de la rencontre.

COMMUNIQUÉ

POUR TOUTE DEMANDE DE DÉROGATION - APPLICATION DE L'ART 20.3 du RS du D.V.O.F

ART 20.3 : Si pour une raison quelconque un club fait une demande de dérogation, celle-ci doit obligatoirement être accompagnée de l'accord écrit de l'adversaire et parvenir au D.V.O.F au plus tard le jour de la réunion de la Commission compétente précédant la date du match.

Tout club ne se conformant pas à cette procédure se voit infliger une amende fixée à l'Annexe Financière.

RAPPEL

PORT DES PROTÈGE-TIBIAS

ART 16.3 : Le port des protège-tibias est obligatoire pour tous les joueurs et joueuses. En cas de non-respect de cette obligation nécessaire pour sa sécurité, le joueur fautif peut se voir interdire l'entrée du terrain de jeu ou être invité à le quitter afin de se mettre en conformité.

RAPPEL

FEUILLE DE MATCH (FMI)

ART 13Bis : Le club recevant doit fournir une tablette permettant l'accès à la FMI sous peine d'encourir les sanctions citées à l'Art 44.4 du RS.

Le club recevant à l'obligation de synchroniser la tablette au moins une fois le jour du match, sous peine de sanction.

Le club recevant à l'obligation de transmettre la FMI dans les 24 heures suivant la rencontre, sous peine de sanction.



MISE À DISPOSITION D'UN GYMNASSE

Le DVOF et la Commission Technique Futsal recherchent des créneaux en salle afin d'accueillir des détectations dans toutes les catégories jeunes de U14 à U18, à partir de Janvier 2022.

Merci de transmettre vos propositions au Département Technique du DVOF.

COURRIERS CLUBS

Attainville Futsal C : Mail du 08-01-22

Pris note du forfait de votre équipe U7 sur le plateau du 08-01-22 à Garges Gibson pour cause de cas contact au covid de votre éducateur.

Garges Djibson ASC : Mail du 09-01-22

Pris note que le match critérium U11 n°24098979, Garges Djibson Asc 1 / Persanaise Cj 1 n'a jamais été joué. La commission vous informe que c'est votre équipe 2 qui a été retiré du critérium et non pas votre équipe 1.

Garges Djibson ASC : Mail du 09-01-22

Pris note des absences non excusées des équipes U7 : AS Ermont, et Marcouville City CP sur le plateau du samedi 08-01-22.

Les Sportifs de Garges : Mail du 10-01-22

Pris note de votre courrier nous informant de la mise à disposition du gymnase Jean Jaurès à partir du lundi 17-01-22.

Pris note de la modification de jour et d'horaire des rencontres pour vos équipes :

Séniors D1 : Gymnase Jean Jaurès **le samedi à 16H00**

Critérium U16 : Gymnase Jean Jaurès **le samedi à 12H00**

Critérium U11 : Gymnase Jean Jaurès **le dimanche à 13H45**

Critérium U13 : Gymnase Jean Jaurès **le dimanche à 15H15**

Critérium U15 : Gymnase Jean Jaurès **le dimanche à 16H45**

Plateau U9 : Gymnase Jean Jaurès **le dimanche à 09H00**

My Sarcelles Futsal : Mail du 10-01-22

Demande de report de la rencontre n°23837672 Parmain Futsal As 2 / My Sarcelles Futsal du 14-01-22 pour cause de plusieurs cas de Covid.

Nouvelle date : **Vendredi 04-02-22 à 20H30.**

Accord des 2 clubs. Accord de la commission.

Ermont Ams : Mail du 11-01-22

Pris note du résultat de la rencontre U13 n° 24098996 : Marcouville City CP 2 / Ermont Ams 1 du 19-12-21

Marcouville City Cp 2 : 3 Buts

Ermont Ams 1 : 4 Buts

Ermont Ams : Mail du 11-01-22

Pris note du changement d'horaire pour les rencontres à domicile de votre équipe senior en championnat D2 Futsal :

Le samedi à 18H00. Accord de la commission.

MATCHS REMIS

FUTSAL D2

Match n° 23837659 : Afs Vauréal 1 / Argenteuil Fc 2 : **le vendredi 04-02-22 à 21H30.**

Match n° 23837672 : Parmain Futsal As 2 / My Sarcelles Futsal 1 : **le vendredi 04-02-22 à 20H30.**



NON RÉCEPTION FEUILLE DE MATCH APRÈS 2 RÉCLAMATIONS

CRITÉRIUM FUTSAL U13

Résultat transmis par le club visiteur, amende de 15€ au club recevant

Match n° 24098996 : Marcouville City CP 2 / Ermont Ams 1 du 19-12-21

Marcouville City Cp 1 : 3 Buts

Ermont Ams : 4 Buts

Marcouville City CP : **amende 15€**

CRITÉRIUM FUTSAL U11

Match perdu par pénalité aux 2 équipes et amende de 15€ au club recevant

Match n° 24098966 : Marcouville City CP 1 / Sannois Fce 1 du 19-12-21

Marcouville City Cp 1 : 0 But

Sannois Fce : 0 But

Marcouville City CP : **amende 15€**

FORFAIT PLATEAU U7

Plateau U7 du 08-01-22 à Garges Djibson Asc :

Forfait non avisé des équipes de Ermont Ams et Marcouville City CP

Ermont Ams : Amende : 2 x 10€ = **20€**

Marcouville City CP : Amende : 2 x 10€ = **20€**

COUPE CVO FUTSAL

TIRAGE 1/8 FINALE

Les rencontres des 1/8 de Finale auront lieu :

Semaine 1 du **03-01 au 09-01-2022** ou semaine 05 du **31-01 au 06-02-2022**

5	24252046	ARGENTEUIL FC 1	COMBO FUTSAL 1	Mardi 01-02 à 20H15
---	----------	-----------------	----------------	----------------------------



PLATEAUX FUTSAL U7

Journée N°5 - Week-end des 22 et 23 Janvier 2022			
Club centre	Adresse du Gymnase	Nombre d'équipes	Clubs visiteurs
Samedi 22 Janvier 2022 (coup d'envoi à 09h00)			
Ermont Ams	Stade Renoir Rue du Syndicat 95120 Ermont	6	Attainville Futsal Ermont Ams (1&2) Garges Djibson Asc Marcouville City (1&2)
Journée N°6 - Week-end des 05 et 06 Février 2022			
Club centre	Adresse du Gymnase	Nombre d'équipes	Clubs visiteurs
Samedi 05 Février 2022 (coup d'envoi à 09h30)			
Attainville Futsal	Gymnase Municipal Chemin du Mesnil Aubry 95570 Attainville	6	Attainville Futsal Ermont Ams (1&2) Garges Djibson Asc Marcouville City (1&2)



PLATEAUX FUTSAL U9

Plateau N°5 - Week-end des 15 et 16 Janvier 2022			
Club centre	Adresse du Gymnase	Nombre d'équipes	Clubs visiteurs
Samedi 15 Janvier 2022 (Coup d'envoi à 09h00)			
Goussainville Fc	Gymnase Bacquet 11 Avenue Albert Sarraut 95190 Goussainville	5	Goussainville Fc Les Sportifs de Garges Garges Djibson Asc Ermont As (1&2)
Samedi 15 Janvier 2022 (Coup d'envoi à 09h30)			
Attainville Futsal	Gymnase Municipal Chemin du Mesnil Aubry 95570 Attainville	6	Attainville Futsal (1&2) Marcouville City CP (1&2) Persanaise Cfj (1&2)
Plateau N°6 - Week-end des 29 et 30 Janvier 2022			
Club centre	Adresse du Gymnase	Nombre d'équipes	Clubs visiteurs
Samedi 29 Janvier 2022 (Coup d'envoi à 09h00)			
Garges Djibson Asc	Gymnase Néruda 4 allée Jules Ferry 95140 Garges les Gonesse	5	Garges Djibson Asc Attainville Futsal (1&2) Les Sportifs de Garges Goussainville Fc
Samedi 29 Janvier 2022 (Coup d'envoi à 11h00)			
Marcouville City CP	Hall Omnisport Philippe Hémet Rue Pierre de Coubertin 95300 Pontoise	6	Marcouville City CP (1&2) Ermont As (1&2) Persanaise Cfj (1&2)
Plateau N°7 - Week-end des 12 et 13 Février 2022			
Club centre	Adresse du Gymnase	Nombre d'équipes	Clubs visiteurs
Samedi 12 Février 2022 (Coup d'envoi à 09h00)			
Goussainville Fc	Gymnase Bacquet 11 Avenue Albert Sarraut 95190 Goussainville	6	Goussainville Fc Garges Djibson Asc Attainville Futsal (1&2) Ermont As (1&2)
Dimanche 13 Février 2022 (Coup d'envoi à 09h00)			
Persanaise Cfj	Gymnase Jacques Duclos Rue Jean Catelas 95340 Persan	5	Persanaise Cfj (1&2) Les Sportifs de Garges Marcouville City CP (1&2)

Prochaine réunion
Lundi 24 Janvier 2022 à 18H30